

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Science Economiques

Spécialité : management territorial et ingénierie de projets

Option : management des services publics territoriaux

Thème

Typologie des études du CETIC de Boumerdes de 2000 à 2016, étude de cas des PATW

Présenté par :

- MANSOUR *Lydia*
- ZOUAOUI *Lamia*

Encadré par :

Pr. Malika AHMED ZAID

Co-encadré par :

Mr. Aziz LALEG

Devant le jury composé de :

- **Président:** Mr. OUNASSI Hassen, MAA à l'UMMTO;
- **Encadreur :** M^{me}. AHMED ZAID Malika, Professeure à l'UMMTO;
- **Co-encadreur :** Mr. LALEG Aziz, Doctorant à l'UOEB;
- **Examinatrice :** M^{me}. RAMDINI Samira, MAA à l'UMMTO.



Année universitaire 2016/2017



Remerciements

On remercie ALLAH le tout puissant de nous avoir donné la force, le courage et la patience d'arriver à terme de ce travail.

En tiens à exprimer nous vifs remerciements à :

✚ A nous chers parent de nous avoir soutenue tout le long de notre parcours ;

✚ Notre encadreurs Professeur Malika AHMED ZAID-, professeur d'économie, directrice de laboratoire de recherches REDYL « Réformes Economiques et Dynamiques Locales » au département des Sciences Economiques, pour ces énormes sacrifices pour la réussite de notre master ;

✚ A notre Co-encadreur Aziz LALEG d'avoir été pation avec nous ;

✚ A monsieur Kamel AMEZIAN et madame BANSOUT et tout les membres de CETIC qui nous ont aidé dans notre stage pratique.

Je dédie ce travail...

A ma très chère mère Rabea

Affable, honorable, aimable : Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte. Tu as fait plus qu'une mère puisse faire pour que ses enfants suivent le bon chemin dans leur vie et leurs études. Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Quisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

A mon très cher papa Rabah

Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous. Rien au monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être. Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.

A mon cher Smain

Sans ton aide, tes conseils et tes encouragements ce travail n'aurait vu le jour. Que dieu réunisse nos chemins pour un long commun serein et que ce travail soit témoignage de ma reconnaissance et de mon amour sincère et fidèle.

A ma chère binôme Lydia

A mon adorable Akcel

A toutes ma famille et ma belle famille

Lamia

Dédicaces

Je dédie ce travail à ma mère et mon père qui se sont souvent sacrifiés et n'ont jamais manqué de m'apporter leur soutien surtout dans les moments difficiles. Je les remercie aussi pour leurs prières qui m'ont toujours accompagnée.

*À mes sœurs qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité
AMEL, SYLIA, SABRINA, INES et mon frère **AMAZIGH**, sans oublier mes beaux frères
GHANI et AMIMAR,*

*A ma chère **LAMIA***

*À mes adorables neveux **AYA, ADAM, ANES, IDRIS.***

*A mes amis **NABILA, FEROUJJA, RACKEL, NADIA, SAMIA, SAMI, HAKIM, MAHDI, KARIM***

« Que dieu les protèges »

Lydia

Liste des abréviations

Abréviations	Significations
AEP	Alimentation en Eau Potable ;
ANAT	Agence National d'Aménagement du Territoire ;
BEH	Bordj El Haoues ;
BOD	Bordj Omar Driss ;
CETIC	Centre des Techniques de L'Information et de La Communication ;
CNTC	Centre National De Technologie et de Consulting ;
DEC	Direction Études et Conseil ;
DIE	Direction Industrie et Environnement ;
DL	Direction des Laboratoires ;
DSQ	Direction Système Qualité ;
ISO	Organisation International de Normalisation ;
PATW	Plans d'Aménagement Territorial de Wilaya ;
PC	Plan de Circulation ;
PDAU	Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ;
PII	Plan d'Intervention Interne ;
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
SAU	Schéma d'Aménagement Urbain ;
SCU	Schéma de Cohérence Urbaine ;
SDAT	Schéma Directeur d'Aménagement du Territoriale;
SEPT	Schéma d'Espace de Programmation Territoriale ;
SGP	Société de Gestion des Participation ;
SIG	Système Information Géographique ;
SMI	System Management Qualité ;
SNAT	Schéma National d'Aménagement Territoriale ;
ZA	Zone d'Activité ;
ZEST	Zone d'Expansions des Site Touristique ;
ZI	Zone Industrielle ;

Sommaire

Introduction générale	10
Chapitre I : L'étude d'aménagement territorial en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)	13
Section 1 : Aménagement du territoire, objets, buts, moyens et instrument.....	15
Section 2 : La politique l'aménagement du territoire et le développement.....	24
Section 3 : Le CETIC laboratoire et environnement (CNTC) : Un acteur d'aménagement du territoire.....	29
Conclusion	34
Chapitre II : Les études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)	35
Introduction	36
Section 1 : Les différentes directions et leurs démarches d'études.....	37
Section 2 : Les références des différentes directions.....	46
Conclusion	51
Chapitre III : Etudes de cas, les plans d'aménagement de territoire des wilayas	52
Introduction	53
Section 1 : La démarche de réalisation des PATW.....	54
Section 2 : Quelques cas d'études de Plan d'Aménagement Territoriaux.....	58
Section 3 : L'impact des PAWT sur le développement territorial.....	76
Conclusion	87
Conclusion générale	89

Résumé :

L'étude d'aménagement du territoire est un outil précieux dans le domaine de l'aménagement du territoire en Algérie. Elle a pour fonction de préciser et de valoriser les besoins d'une localité ou d'une wilaya, l'Algérie a mis en place dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire des lignes directrices du schéma national d'aménagement de territoire (SNAT), le schéma de l'espace de programmation territorial (SEPT) et le plan d'aménagement du territoire de wilaya (PATW)...

Notre contribution consiste d'une part en l'étude dans un cadre théorique de l'aménagement du territoire et analyser d'autres études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC) et d'autre part, nous analyserons l'impact des études de cette entreprise publique sur le développement durable.

Mots Clés : Aménagement du territoire, développement durable, plan d'aménagement du territoire de wilaya, Centre des Techniques de l'Information et de la Communication.

Sammary :

The spatial planning study is a valuable tool in the field of spatial planning in Algeria. Its function is to specify and enhance the needs of a locality or a wilaya, Algeria has established in the framework of its spatial planning policy guidelines of the national spatial planning (SNAT), the spatial planning area scheme (SEPT) and the wilaya spatial planning plan (PATW)...

Our contribution consists first of all in the study in a theoretical framework of the development of the territory and analyze other studies of CETIC laboratory and environment (CNTC) and secondly, we will analyze the impact of the studies of this public company on sustainable development.

Keywords : Spatial planning, sustainable development, wilaya territorial development plan, Information and Communication Technology Center.

La société algérienne a connu de profondes mutations économiques et sociales à partir de l'ouverture son économie sur le marché international. La croissance démographique à augmenter nous sommes à 41 millions d'habitants voir l'ONS.

L'un des problèmes majeur auquel est confrontée l'Algérie est la répartition non équilibrée de sa population puisque 63 % des Algériens vivent dans le Nord et occupent 4 % du territoire national, 28 % sur les Hauts-Plateaux sui représentent 9 % du territoire national alors dans le Sud, c'est-à-dire 87 % du territoire national ce sont que 9 % qui y vivent¹.

Par voie de conséquence, des pressions se feront ressentir sur les ressources naturelles dans les territoires densément peuplés. Les grandes villes notamment Alger, Oran, Constantine et Annaba continuent d'attirer les migrants internes. On relève l'émergence d'un « retour » des populations vers les Hautes Plaines mais qui ne suffit pas à provoquer un inversement de la tendance à la littoralisation.

Ces déséquilibres sont à la fois coûteux pour la collectivité nationale et source de tensions pour nos ressources naturelles. Il ne s'agit pas en cela d'opposer les territoires les uns aux autres mais d'assurer leur développement d'une manière harmonieuse en proportion de la charge que les milieux naturels de ces territoires pourront supporter sans se dégrader ou se détruire. C'est pour cela que la question de l'aménagement du territoire national est de nos jours une question qui se pose avec acuité.

Aménager le territoire signifie que l'État n'abandonne aucun territoire à son destin. Chaque espace est une composante du patrimoine national à laquelle on reconnaît le droit de se développer et de prospérer. C'est considérer que l'Homme n'est pas sans racines. A l'échelle locale, il importe de créer les conditions pour qu'il puisse vivre et travailler dans l'espace qu'il désire, tout en recréant le lien avec le territoire.

Le territoire est la matrice et le creuset au sein desquels se déroulent les activités et la vie des citoyens. L'étude d'aménagement du territoire est un outil précieux dans le domaine de l'aménagement du territoire en Algérie. Elle a pour fonction de préciser et de valoriser les besoins d'une localité ou d'une wilaya en conformité avec les lignes directrices du schéma national d'aménagement de territoire (SNAT) qui a été consacré par la loi n° 10-02 du 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire et de décliné en plusieurs outils d'aménagement du territoire dont le Plan d'Aménagement Territorial de Wilaya.

¹ Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2008).

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) est un acte par lequel l'État affiche son projet territorial. Le SNAT montre comment l'État compte assurer, dans un cadre de développement durable, l'équilibre, l'équité et l'attractivité du territoire dans toutes ses composantes y compris la défense et la sécurité nationales. Il intègre les différentes politiques de développement économique et social qui concourent à la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire².

Le Plan d'Aménagement Territorial de Wilaya 2030 définira ainsi un projet de territoire, politiquement partagé, prenant appui sur la vision des différents acteurs et élus locaux porteurs de la démarche des évolutions et des enjeux de leur territoire à moyen et long terme.

Plus concrètement, le PATW précise les grandes options d'aménagement ayant trait à l'équilibre entre urbanisation, protection des ressources et des espaces naturels et agricoles, création de dessertes en transports et équipements collectifs, à l'équilibre social, à l'habitat et à la construction de logements, au développement économique, à l'équipement commercial et artisanal, aux loisirs, ou encore à la prévention des risques.

En Algérie, plusieurs organismes nationaux, régionaux ou locaux et spécialisés sont chargés de concevoir, de coordonner et d'exécuter les plans de leur politique d'aménagement spatial.

En peut citer, le Centre National Des Technologies Et Du Consulting qui est un Centre d'Appui à l'Industrie toutes branches confondues disposant du Label de Qualité (Certification ISO 9001/2000). A ce titre, il est a pour mission de prendre en charge toute étude de gestion et de Management liée à toute branche d'activité.

Ainsi notre problématique de recherche est la suivante :

- **D'après les nombreuses études faites par le CETIC Laboratoire et Environnement « CNTC », les Plans d'Aménagements Territoriaux des Wilayas peuvent-ils avoir un rôle dans le développement du territoire ?**

De la découleront d'autre questions subsidiaires, à savoir :

- Comment l'aménagement de territoire a été apparu ?
- Quelle sont les démarches méthodologiques des études élaboré par le CETIC Laboratoire et Environnement « CNTC » ?
- Quels sont les impactes des Plans d'Aménagement de Territoire des Wilaya (PATW) sur le développement durable dans l'ensemble du territoire national ?

²Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.JO n° 77 DU 15/12/2001, Art. 10.

Pour cela, nous avons formulés les hypothèses suivantes :

- **H1** : Les études élaborées par le CETIC laboratoire et environnement (CNTC) ont un impact sur le développement territorial.
- **H2** : aux termes de gouvernance les études élaborées par le CETIC ont un impact sur le développement territorial.

Pour apporter des réponses à ces questions, nous avons adopté une méthodologie de recherche et une méthodologie de travail :

La méthodologie de recherche consiste en la recherche bibliographique ainsi qu'une recherche sur sites internet qui nous ont permis d'apporter un éclairage sur la notion d'aménagement territorial et sa relation avec le développement durable.

Entretien, témoignage et observation physique dans le CETIC laboratoire et environnement « CNTC ».

L'intérêt du choix de notre projet est d'approfondir nos connaissances sur l'aménagement du territoire, avoir une vision globale de l'approche managériale des études établies au sein du CETIC laboratoire et environnement.

La méthodologie de travail consiste en la rédaction de trois chapitres dont chacun contient deux à trois sections, dans la première nous analyserons la notion d'aménagement du territoire en intégrant le développement durable et une présentation de CETIC LAB, dans la seconde nous abordons les différentes typologies d'études effectuées au CETIC laboratoire et environnement CNTC. Enfin dans la troisième partie nous présenterons les plans d'aménagement des Wilayas réalisés par le centre et leurs impacts sur le développement.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Introduction du chapitre I

Le territoire, parce qu'il est le siège des activités humaines, fait toujours l'objet d'un aménagement par la population qui l'occupe les activités économiques et sociales, les impératifs militaires, les traditions, les religions et la géographie ont ainsi commandé et commande encore, dans toute société un aménagement, une organisation de l'espace cet aménagement de plus en plus tributaire du progrès technologique, peut être spontané, planifié ou orienté, le principe du terrain à grande vitesse est progressivement adopté à l'échelle de tout le territoire ¹.

Bien que la terminologie diffère selon les pays, l'aménagement territorial, l'organisation spatiale, développement régional à la planification régionale, ce pendant l'élaboration d'une politique économique et sociale de l'espace est de nos jours le souci de tous les pays en voie de développement.

Le présent chapitre traitera les trois points suivants :

En premier lieu l'aménagement du territoire objet, but, moyens et instrument, en second lieu la politique d'aménagement et le développement, enfin nous allons présenter un bureau d'études qui est « le CETIC laboratoire et environnement (CNTC) ».

¹ Michel ROCHEFORT, dynamique de l'espace française et aménagement du territoire, éditions l'Harmattan 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique 75005 Paris, P57.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Section 01 : Aménagement du territoire, objets, buts, moyens et instrument.

L'aménagement du territoire entendu au sens d'organisation de l'espace sur lequel vivent des populations a toujours existé, l'homme l'ayant progressivement maîtrisé et adapté à ses besoins et à son mode de vie.

1. Naissance des politiques d'aménagement du territoire

Hormis les premières actions d'aménagement régional de la vallée de Tennessee aux Etats Unis et à l'exception du territoire Soviétique dans lequel l'industrialisation s'est développée pour la première fois dans un cadre planifiée – à partir des années 20 – la localisation industrielle a presque exclusivement relevé de l'entreprise, le plus souvent privée, dont les raisons et les types de comportement. Ce comportement a créé un fossé à l'intérieur des pays, entre régions favorables à l'industrie (disposant de l'énergie, de la main d'œuvre, des matières première, des capitaux et des infrastructures) et les régions répulsives où l'industrie s'est très peu implantée.

Cette constatation de déséquilibre croissant² a poussé les pouvoirs publics et les gouvernements à promouvoir des conceptions diverses à l'égard de l'espace : planification régionale du développement économique, l'industrialisation, l'émergence de politiques d'aménagement du territoire.

La prise de connaissance des inégalités et des disparités régionales considérables, au lendemain de la seconde guerre mondiale, tenant aux inégalités de développement, de revenus et de niveaux de vie, a poussé les pouvoirs publics successifs dans de nombreux pays à se pencher sur cette situation pour y remédier.

C'est ainsi que des politiques d'aménagement du territoire commencent à s'élaborer, y compris les efforts des organisations internationales, surtout pour les pays les plus pauvres. En outre les inégalités se manifestent à trois échelles : internationale, interrégionale et intra régionale. Ces différences de développement régional a fait apparaitre, d'une part, l'existence de noyaux d'activités industrielles constitués autour des grandes agglomérations, et d'autre part, des régions d'autant moins développées quelle sont éloignées de ces foyers Urbino-industriels.

Ces déséquilibre régionaux de développement peut s'expliquer par des facteurs naturels (climat, relief et ressources) qui sont avantageux ou non, et par des facteurs historiques et techniques : les premières localisations industrielles, drainaient le capital et la

²Matouk BELATTAF, *Localisation industrielle et aménagement du territoire*, office des publications universitaires 03.2009, pages 123/124.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

main d'œuvre et induisaient des concentrations et des congestions économiques, sociales, intellectuelles et urbaines.

Dans Chaque pays, la chaque politique économique vise à assurer le développement économique, mais la répartition et la diffusion de ce développement posent un véritable problème.

En effet, les disparités se manifestent à plusieurs niveaux, d'abord à l'échelle planétaire, ensuite à l'échelle nationale et même dans les niveaux inférieurs ; régional et local.

Ces déséquilibres régionaux de développement sont la conséquence d'un laissé faire qui s'est étalé sur plusieurs années. La recherche d'un intérêt individuel qu'est la maximisation du profit avais conduit à une concentration de l'activité économique et par conséquent des populations sur des espaces favorables laissant ainsi d'autres abandonnés.

Et l'aménagement du territoire intervient comme un moyen pour faire face à ces problèmes. Il consiste en une politique volontariste, par laquelle l'Etat vise à corriger les disparités de développement qui proviennent d'un laissé faire.

C'est à partir de toutes ces tentatives des pouvoirs publics que s'explique l'apparition de l'idée d'aménagement du territoire et l'élaboration progressive de politique de développement régional et de répartition des activités, des équipement, des infrastructures et de la population. On assistait alors à la provocation d'une série d'efforts qui tendaient à assurer une répartition géographique ou spatiale plus équitable des fruits de la croissance³.

2. Définition de l'aménagement de territoire

L'aménagement du territoire peut être défini comme « une politique publique incitative et sélective de traitements territoriaux différencié en fonction, d'une certaine image prospective du développement souhaité du territoire »⁴.

C'est donc « une » politique publique. Derrière ce singulier, ce cache un plurielle : celui des très nombreux intervenant dans l'aménagement du territoire.

La multiplicité des intervenants est souvent présentée comme une cause de trouble correspond à une situation malsaine. La réalité est, à mon sens, différente. L'augmentation du nombre des acteurs publics et privés s'inscrit dans une évolution normale de notre société, évolution qui tend à accroître des pouvoirs et les compétences des collectivités locales et des

³ Albert LANZA et Françoise ZITOUNI, La région et l'aménagement du territoire dans la décentralisation, ECONOMICA 49, rue Héricart, 75015 Paris, p11.

⁴ Pierre Coulbois et Jacques Jung, aménagement du territoire : une méthode, les études de la documentation Française, Paris 1994, p148.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

autorités communautaires. Les problèmes, des lors que l'aménagement du territoire est une compétence partagée, consiste à rechercher la meilleure harmonisation possible dans l'exercice des compétences.

Le risque principal du partage des pouvoirs me semble plutôt résider dans l'éclatement de la politique de l'aménagement du territoire. Elle peut prendre toute spécificité pour ne plus ressembler qu'à un « entassement » de politique sectorielle destinées à satisfaire des clientèles exigeantes. De ce point de vue, le couple « ville-région » me semble le seul qui soit en mesure de fonder une politique cohérente d'aménagement en territoire.⁵

3. Objets et buts de l'aménagement du territoire

Les préoccupations de l'aménagement du territoire ont connu une évolution substantielle quant aux objectifs, à partir de la seconde guerre mondiale lors de la reconstruction des pays détruits par la guerre. On peut recenser trois échelles consécutives d'intervention des activités d'aménagement, qui étaient d'abord l'apanage des pays développés :

3.1. La réduction de conception étroite de l'urbanisme et de l'aménagement urbain

Il conçoit à la reconstruction et au développement moins anarchique des villes et des agglomérations, il englobe les immeubles d'habitation et les établissements industriels et tertiaires.

3.2. La mise en valeur régionale

On assiste à l'élargissement du domaine d'intervention des actions d'aménagement, en prenant des dimensions régionales et en valorisant des ressources naturelles et humaines des régions nécessiteuses de développement.

3.3. Débouché sur une vision globale de développement régional et de l'aménagement du territoire

Il est conçu dans son contexte le plus large, menant simultanément vers le progrès cohérent et harmonieux sur le plan technique et humain. Ceci implique une mise en valeur rationnelle de l'espace national et l'utilisation optimale des ressources naturelles en vue d'un développement socioéconomique de tout l'espace.⁶

⁵ Yves MADIOT, *Aménagement du territoire*, 3^e édition, Armand Colin/Masson, Paris, 1979, 1996, Page 13

⁶ Matouk BELATTAF, *op cité*, page 14.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

4. Les moyens d'aménagement du territoire

Les responsables de l'aménagement du territoire disposent de plusieurs moyens pour mettre en œuvre leurs politiques :

▪ Les instruments politiques et juridiques

Ils sont constitués de la politique de décentralisation, de la politique urbaine, de la politique sectorielle et des politiques de croissance inspirées par les politiques économiques régionales et des grandes unités interterritoriales et multinationales. Il y va de même pour tous les organismes, les supports juridiques et les textes doctrinaux et officiels émanant des autorités publiques nationales et régionales.

A cet égard, « la loi sur l'aménagement du territoire apparaît comme une référence de taille pour tous les agents et les opérateurs économiques et sociaux, dans les processus d'investissement et d'occupation de l'espace »⁷. Ce qui permet de prévoir, pour le long terme, la configuration de tout le territoire : l'équilibre régional, le dynamisme et l'harmonie dans la répartition des forces productives, l'armature urbaine,...

▪ Les moyens économiques

En disposant de capitaux et de moyens financiers et humains, les pouvoirs publics peuvent intervenir directement ou non, à travers des plans, des programmes spéciaux, régionaux et d'aménagement, pour influencer le comportement des agents économiques et pour réaliser de nombreuses activités économiques, sociales et culturelles.

Les pouvoirs publics visent par leurs actions (aides, subventions, aménagement de zones d'activités et réalisation des infrastructures,...) à exercer une influence favorable sur les entreprises, pour investir et renforcer les équipements économiques, sociaux et des grands travaux d'infrastructures qui susciteront sans doute des économies externes.

Les réformes actuelles vont justement dans ce sens, en particulier avec les priorités régionales et sectorielles : hauts plateaux, sud, grands travaux, agriculture, tourisme, PME, ...

En effet, les instruments économiques et financiers de la politique d'aménagement territorial, de par leur multitude et leur diversité, l'on peut les regrouper en deux catégories : aides indirecte et aides directes.

▪ Les moyens conceptuels et méthodologiques

Ils consistent principalement à l'élaboration des plans et programmes d'aménagement du territoire sur la base des informations statistiques, et constituent le fondement de l'efficacité des autres moyens et instruments d'aménagement du territoire.

⁷Michel Rousset, politique d'aménagement du territoire au Maroc, éditions l'harmattan, paris 1991, P 31.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Les méthodes de techniques quantitatives et d'informations statiques sont nécessaires pour analyser scientifiquement les disparités locales et de repérer les régions à assister, à développer et/ou à aménager. Celles-ci permettent d'abord de connaître la répartition spatiale de la population et de l'emploi, la structure des armatures urbaines.

Ensuite, elles dresseront des bilans exhaustifs régionaux des emplois et ressources locales pour servir les plans d'aménagement sectoriel, régional ou national.

Enfin, des informations statistiques variées extraites des recensements nationaux et des enquêtes sectorielles peuvent être utiles à l'élaboration d'un schéma d'aménagement urbain, zonal, régional ou national.

En pratique, dans les politiques régionales de plusieurs pays, les deux approches locales et nationales conjuguent totalement ou partiellement les méthodes d'intervention des pouvoirs publics, tout au moins, viellent à la cohérence et à l'implication des actions régionales dans le plan national.

En Algérie, par exemple, plusieurs organismes nationaux, régionaux ou locaux et spécialisés sont chargés de concevoir, de coordonner et d'exécuter les plans de leur politique d'aménagement spatial. On distingue trois niveaux de conception et de décision, du sommet à la base :

- Les ministères (et secrétariats d'Etat) ;
- Les organismes spécialisés à vocation nationale ;
- Les institutions communales (et urbaines)⁸.

5. Instrument de l'aménagement du territoire

Le principe de l'aménagement du territoire a été la loi n° 2001-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. Cette dernière précise les instruments, tant au niveau national que régional, de mise en œuvre des objectifs arrêtés en matière d'aménagement et d'organisation de l'espace national ainsi que la répartition et la localisation des actions de développement. Ces instruments sont :

5.1 Le schéma national d'aménagement du territoire (S.N.A.T) 2030

Selon la loi 01-20 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, le S.N.A.T constitue le cadre de référence pour tous les autres instruments qui vont venir concrétiser les actions de la politique d'aménagement du territoire.

⁸Matouk BELATTAF, *op cite*, p 128, 129.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

C'est par le biais de cet instrument que l'on arrive à définir l'évolution souhaitable de l'espace national.

Conçu pour une période de 20ans, le S.N.A.T est définis par la loi citée ci-dessus comme étant « Un schéma qui traduit, pour l'ensemble du territoire national, les orientations et prescriptions stratégiques fondamentales de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire»⁹. Il aura pour objectif d'établir les principes régissant la localisation des grandes infrastructures de mobilisation et de transfert des ressources hydrauliques et la réalisation de l'infrastructure de transport, de communication et de télécommunication.

Il doit également traduire pour l'ensemble du territoire national, les orientations et prescriptions stratégiques fondamentales de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire, tout en fixant les actions nécessaires à la valorisation des espaces sensibles et fragiles, que sont le littoral, les zones de montagne, la steppe, le sud et les zones frontalières.

Les principaux instruments de mise en œuvre du S.N.A.T pour la réalisation et la concrétisation des objectifs de la politique nationale d'aménagement du territoire sont :

- le schéma directeur d'aménagement du littoral ;
- les Schéma d'espace de programmation territoriale (SEPT) ;
- les plans d'aménagement territorial de wilaya (P.A.T.W) ;
- les autres schémas directeurs de grandes infrastructures et des services collectifs qui sont institués par la présente loi pour la mise en œuvre du S.N.A.T.¹⁰

5.2 Schéma directeur d'aménagement du littoral

Le schéma directeur d'aménagement du littoral qui, en conformité avec le schéma national d'aménagement du territoire, traduit, pour les zones littorales et côtières du pays, les prescriptions spécifiques de conservation et de valorisation de ces espaces fragiles et convoités¹¹

5.3 Schéma d'espace de programmation territoriale (SEPT) 2030 :

C'est un instrument de niveau inférieur qui démultiplie et adopte les actions d'aménagement du territoire contenues dans le S.N.A.T. Son élaboration est conduite par

⁹Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.JO n° 77 DU 15/12/2001, art 7.

¹⁰ Laiche Mohamed, les nouveaux instruments d'aménagement et d'urbanisme P.D.A.U et P.O.S appréciation et évaluation : cas des communes de la wilaya de TIZI OUZOU, Magistère, UMMTO, p58.

¹¹Loi n° 2001-20, op cité, art 7.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

l'Agence Nationale d'aménagement du territoire (A.N.A.T) en liaison avec les administrations et les collectivités locales concernées et sa date d'échéance est la même que celle du SNAT, c'est un plan a long terme.¹²

Appelé précédemment Schéma Régional Aménagement du Territoire (SRAT), le SEPT précise pour son espace, la Région-Programme, les grandes orientations du SNAT 2030 qui concernent entre autres :

- Les conditions de valorisation des potentialités de ces espaces et de distribution équilibrée de la population, des activités économiques et urbaines ;
- La mise en cohérence des infrastructures et des équipements structurants ;
- Les dispositions relatives à la préservation et à l'utilisation rationnelle des ressources et notamment l'eau ;
- Les actions de préservation et de valorisation des patrimoines historiques et archéologiques ;
- Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'armature urbaine ;
- La promotion des activités agricoles et la revitalisation des espaces ruraux ;
- Les stratégies de coordination de programmes de développement économique et social.

5.4 Plans d'Aménagement Territorial de Wilaya (PATW)

Les plans d'aménagement du territoire de wilaya qui précisent et valorisent, en conformité avec le schéma d'espace de programmation territoriale concerné, les prescriptions spécifiques à chaque territoire de wilaya, en matière notamment :

- D'organisation des services publics ;
- D'aires intercommunales de développement ;
- D'environnement ;
- De hiérarchie et seuils relatifs à l'armature urbaine¹³.

Les plans d'aménagement du territoire de wilaya Précisent pour leurs territoires respectifs des schémas d'organisation des services locaux d'utilité publique et aussi des aires intercommunales d'aménagement et de développement, la hiérarchie générale et les seuils d'urbanisation des agglomérations urbaines et rurales. Il est initié par le wali et ses modalités d'élaboration sont précisées par voie réglementaire pour une période couverte par le schéma

¹²Laiche Mohamed, *op cité*, p31.

¹³Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.JO n° 77 DU 15/12/2001, art53, p5.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

régional d'aménagement du territoire. Il est soumis à l'approbation du conseil populaire de wilaya et adopté par voie Réglementaire ;¹⁴

▪ **La démarche de l'étude de PAWT: vers un projet partagé**

L'ensemble d'approches et de démarches, qui permettront à terme d'atteindre, les différents objectifs escomptés :

- **Une approche territoriale :** fondée sur un diagnostic systémique du territoire, permettant d'appréhender l'espace dans toutes ses dimensions économiques, sociales et physiques ;

Cette démarche vise l'articulation et la mise en cohérence des actions intersectorielles, à partir de laquelle découleront les tendances lourdes, les enjeux territoriaux ainsi que les différentes problématiques des bassins de vie économique et sociale de la Wilaya.

- **Une approche sectorielle :** visant à ne pas globaliser les actions du PATW en déclinaisons sectorielles et thématiques ;
- **Une approche prospective :** Plus précisément, il s'attache à faire une "prospective du présent" pour se projeter à 5 ans, 10 ans, 20 ans en se basant sur les tendances d'ores et déjà perceptibles à travers l'expertise des acteurs et l'analyse des données statistiques et qualitatives du territoire.
- **Démarche participative :** le PATW est un projet partagé par excellence, tous les acteurs seront impliqués, nous identifierons leurs attentes, les principaux sujets de réflexion souhaités, les points ressentis aujourd'hui comme problématiques et les "chantiers d'aménagement " prioritaires ;

Dans le cadre de cette démarche participative, et soucieux de dégager une vision commune du rôle futur du PATW, un ensemble d'ateliers seront organisés dans le cadre des différents séminaires de présentation des diverses phases.

Le PATW définira des aires de planification ou des zones homogènes d'aménagement, pour lesquelles un programme d'actions sera affecté et servira comme feuille de route aux différents PDAU.

6. Les instruments d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)

Le PATW définit des prescriptions territoriales et sectorielles à l'effet d'encadrer les instruments d'urbanisme (PDAU), des communes qui composent le territoire de la Wilaya. Ces PDAU, qui conformément à la loi n° 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme

¹⁴ Loi n° 2001-20, art 54, 55, p21.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

doivent s'inscrire dans les orientations d'aménagement et de développement durable, ont un caractère réglementaire et sont opposables aux tiers.

7. Schéma directeur

D'après l'Art. 22-de la loi 01-20 : Sans préjudice des dispositions légales en la matière, il est institué des schémas directeurs des grandes infrastructures et des services collectifs d'intérêt national.

Les schémas directeurs des grandes infrastructures et services collectifs d'intérêt national sont les instruments privilégiés du développement harmonieux du territoire national et de ses régions.

Ils comprennent:

- Le schéma directeur des espaces naturels des aires protégées ;
- Le schéma directeur de l'eau ;
- Le schéma directeur du transport :
 - Les routes et autoroutes ;
 - Le chemin de fer ;
 - Les aéroports ;
 - Les ports ;
- Le schéma directeur de développement agricole ;
- Le schéma directeur de développement de la pêche et des produits halieutiques ;
- Le schéma directeur des réseaux d'énergie ;
- Le schéma directeur des services et infrastructures de communication, de télécommunication et d'information ;
- Le schéma directeur des établissements universitaires et des structures de recherche ;
- Le schéma directeur de la formation ;
- Le schéma directeur de la santé ;
- Le schéma directeur d'aménagement touristique ;
- Le schéma directeur des biens et des services et grands équipements culturels ;
- Le schéma directeur des sports et grands équipements sportifs ;
- Le schéma directeur des zones industrielles et d'activités ;
- Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Section 02 : La politique de l'aménagement du territoire et le développement

Les disposition de cette politique et de ces instrument d'aménagement du territoire est pour garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national, fondé sur leschoix stratégiques que requiert un développement de cette nature, les politiques qui concourent à la réalisation de ces choix et la hiérarchisation des instruments de mise en ouvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire.

1. La politique d'aménagement du territoire

La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire est initiée et conduite par l'Etat. Elle est conduite en relation avec les collectivités territoriales, dans le cadre de leurs compétences respectives, ainsi qu'en concertation avec les agents économiques et sociaux du développement.

Les citoyens sont associés à son élaboration et à sa mise en œuvre, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire vise un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national, selon les spécificités et les atouts de chaque espace régional¹⁵.

Cette politique d'aménagement du territoire fait apparaitre des lois sur l'aménagement du territoire telle que :

- La loi 02-02 du littorale qui a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral¹⁶.
- La loi 02-08 relatif aux conditions de création des villes nouvelles et leurs aménagements, La présente loi a pour objet de fixer les conditions de création des villes nouvelles et celles de leur aménagement¹⁷.
- Loi n° 2006-06 portant loi d'orientation de la ville qui a pour objet de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable¹⁸.

¹⁵ Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.JO n° 77, art 56 et 57.

¹⁶ Loi n° 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, Article 1.

¹⁷ Loi 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement, article1.

¹⁸ Loi n° 2006-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville, article1.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

- Loi n° 04-03 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable a pour objet de fixer les prescriptions applicables en matière de protection, d'habilitation et d'aménagement des zones de montagnes et des massifs montagneux et de leur développement durable.

Elle retient comme finalités :

- La création de conditions favorables au développement de la richesse nationale et de l'emploi ;
- L'égalité des chances de promotion et d'épanouissement entre tous les citoyens ;
- L'incitation à la répartition appropriée, entre les régions et les territoires, des bases et moyens de développement en visant l'allègement des pressions sur le littoral, les métropoles et grandes villes et la promotion des zones de montagne, des régions des Hauts Plateaux et du Sud;
- Le soutien et la dynamisation des milieux ruraux, des territoires, des régions et zones en difficulté, pour la stabilisation de leurs populations ;
- Le rééquilibrage de l'armature urbaine et la promotion des fonctions régionales, nationales et internationales, des métropoles et des grandes villes ;
- La protection et la valorisation des espaces et des ensembles écologiquement et économiquement sensibles ;
- La protection des territoires et des populations contre les risques liés aux aléas naturels ;
- La protection, la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et leur préservation pour les générations futures.

Dans le cadre de cette politique l'Etat assure la compensation des handicaps naturels et géographiques des régions et des territoires, pour garantir la mise en valeur, le développement et le peuplement équilibrés du territoire national ainsi que la correction des inégalités des conditions de vie, à travers la diffusion des services publics et la lutte contre toutes les causes de la marginalisation et de l'exclusion sociales tant dans les campagnes que dans les villes, et aussi le soutien aux activités économiques, selon leur localisation en garantissant leur répartition, leur diffusion ainsi que leur renforcement, sur l'ensemble du territoire national et la maîtrise et l'organisation de la croissance des villes.

2. La politique de développement

La politique d'aménagement du territoire et celle du développement dont l'objet d'étude est le territoire ne peuvent échapper à l'évaluation des faits socio-économiques survenus à l'échelle mondiale et affectant les logiques et la nature de ces politiques initiées par l'Etat.

C'est ainsi que la crise structurelle obligera celui-ci à enclencher les stratégies de stabilisation économique et politique afin de réduire le risque et l'incertitude dus à la massification des échanges et à la fluctuation imprévisible des paramètres économiques à l'échelle internationale.

L'ensemble des mutations justifia le passage d'un Etat-providence à un Etat ne faisant que contrôler, animer et réguler tout en assurant la promission/construction de travaux et équipements structurants dans le but de créer un cadre où les individus créent le développement.

L'étude de la relation entre l'aménagement du territoire et le développement, se fera en relevant les éléments pertinents devant être pris en considération par les deux politiques afin d'assurer la cohérence souhaitée et la pertinence escomptée de leurs différentes injonctions.

La nécessité de mettre en exergue la portée du concept « développement » paraît donc comme un préalable afin de pouvoir le relier avec le territoire et la politique de son aménagement.¹⁹

L'aménagement du territoire devra désormais prendre en compte toutes les mutations socio-économiques et politiques qu'a connues l'Algérie et leurs impacts sur le développement de la wilaya.

▪ **L'économie de marché**

Avec l'ouverture de l'Algérie aux échanges internationaux l'espace wilayal faisant partie du territoire algérien doit à cet effet être organisé de telle façon qu'il puisse faire face aux nouveaux défis marqués par la compétitivité des territoires.

▪ **La décentralisation**

Un élément clé pour une meilleure gouvernance qui vise à accroître l'efficacité de l'action publique.

19A. Moussaoui, Aménagement du territoire et développement vérification de la relation à travers l'étude de la pertinence et de l'opérationnalité du PDAU, cas des communes de la daïra (Bouira), Thèse magister, UMMTO, p29.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

La décentralisation ne doit pas se limiter à la délégation des prérogatives pour une gestion administrative du territoire mais doit s'accompagner de moyens (humains, financiers, fiscalité, etc.) Qui favorisent l'émergence d'une stratégie performante de l'action d'aménagement et de développement local.

▪ La démocratisation

Il s'agit d'une démarche participative qui permet de passer d'un aménagement du territoire administré à un aménagement du territoire concerté. Toutefois, le processus de concertation devra suivre un cheminement hiérarchisé en fonction du niveau d'implication des acteurs pour aboutir à la fin à une concertation qualitative, notamment pour les actions stratégiques à prévoir pour la wilaya.

▪ La privatisation

Les exigences du nouveau contexte de l'économie algérienne poussent de plus en plus les pouvoirs publics à réduire leur implication directe dans les activités économiques. Ainsi, les investissements de production s'en trouvent aujourd'hui fortement amoindries. Aussi, même pour le financement des infrastructures et équipements structurants, le recours des pouvoirs publics aux formules de concessions des services publics tend à se généraliser.

Les wilayas doivent cadrer leurs actions selon la politique menée actuellement par l'Etat qui est contrainte désormais, d'inscrire leurs stratégies d'interventions selon les priorités affichées par les grands bailleurs de fonds internationaux. Ces derniers, privilégient dans leur démarche le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Le privé reprend graduellement sa place dans le tissu économique et l'Etat tend à réduire de son intervention pour se limiter au rôle d'orientation et de régulation²⁰.

Les exigences du développement territorial, qui conduisent à prendre en référence les acteurs privés aussi bien que les acteurs publics, invitent à remettre au centre du raisonnement et des pratiques de l'aménagement l'étude géographique du comportement spatial et territorial des acteurs (individus, ménages, organisations, collectivités territoriales...). Parallèlement, et paradoxalement dans un contexte de décentralisation, l'aménagement a fait l'objet depuis une vingtaine d'années d'une très importante production législative et réglementaire qui fait la démarche de plus en plus normative²¹.

²⁰ Le document obtenu du centre de stage pratique CETIC laboratoire et environnement CNTC.

²¹ Jacques BONNET, *Aménagement et développement territorial, Ellipses Edition Marketing*, 2012, Paris, p 5.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

3. La relation entre les deux politiques

Les deux politiques inscrivent leurs actions sur le territoire, ceci constitue l'élément majeur reliant les deux politiques. Le territoire est fortement marqué par leurs projections ; celle-ci appréhende la complexité et les différentes facettes (physique, existentielle et organisationnelle) du territoire suivant les conceptions et les fondements idéologiques de l'Etat.

Les politiques d'aménagement du territoire et de développement, pour être pertinentes et conséquentes, doivent aménager l'ensemble des facettes avec des méthodes nouvelles recourant à la multidisciplinarité et à la souplesse permettant une régulation stable et une évolution régulière du territoire.²²

▪ Les éléments qui relient les deux politiques

Les facteurs peuvent relier les deux politiques sont multiples, la connexion et implicite au stade de l'élaboration des deux politiques, et explicite au stade de l'impacte quelle implique sur le territoire.

Nous avançons ci-dessous une liste non exhaustive des éléments objectifs qui liaisonnent l'aménagement du territoire et le développement :

- Les deux politiques d'aménagement et de développement sont l'œuvre de l'Etat, autorité politique central qui projette un projet de société alternatif ;
- Elles tentent de maîtriser l'évolution future du territoire en assurant un développement intégré sous-tendu par une lutte contre les disparités régionales...
- Toute action de développement ou d'aménagement se traduit par une occupation du sol et par des tensions spéculatif, d'où la nécessaire prise en compte des caractéristiques du marché foncier locale, régional et national par les différentes politiques ;
- L'opérationnalité d'une politique d'aménagement du territoire dépend, dans une large mesure, des moyens financiers, techniques et humains dont le diagnostic et les estimations budgétaires sont édictés par la politique économique et financière suivent la logique véhiculée par l'Etat ;
- L'opérationnalité d'une politique de développement dépend de l'état d'affirmation du territoire en tant que territoire pertinent. Et adapté afin qu'il puisse jouer le rôle du support dynamique pour les inscriptions et les perspectives économiques.
- Dans le cadre de la décentralisation, le territoire est devenu un acteur économique comparable à une entreprise, subissant pleinement les lois du marché et de la concurrence

²²A.Moussaoui, *Idem*, p 31.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

international ; c'est ainsi qu'il adopte, en partenariat avec les collectivités locale, des stratégies managériales basées sur la valorisation du milieu et la mobilisation des potentialités locales, ces derniers ne peuvent aboutir sans la jonction entre les deux politiques intégrant le territoire comme milieu à développer ;

- Les deux politiques inscrivent leurs actions dans le long terme ; c'est ainsi que le concept « planification » trouvent toute sa justification et sa légitimité en tant qu'instrument technique tendant à réduire les risques et les aléas du future à partir d'un diagnostic sur la situation et l'évolution des besoins en vue de stabilisé les paramètres internes et externes.

Section 03 : Le CETIC laboratoire et environnement CNTC : Un acteur d'aménagement du territoire

1. Présentation

Le Centre National des Technologies et du Consulting, CNTC/Spa Boumerdes, est un Centre d'Appui à l'Industrie toutes branches confondues disposant du Label de Qualité (Certification ISO 9001/2000). A ce titre il est structuré pour prendre en charge toute étude de gestion et de Management liée à toute branche d'activité ainsi que l'Accompagnement des entreprises dans leur processus de Certification ou d'Accréditation suivant les normes ISO 9001, 14001.

Par ailleurs l'existence de ses laboratoires certifiées ISO 9001 lui permettent d'assurer diverses prestations spécifiques aux branches industrielles, ainsi qu'à toute activité de services en relation avec elles en particulier pour l'Industrie Textiles - Cuirs et des Eaux.

Le savoir faire, son expérience et ses compétences grâce à un pool d'experts de haut niveau ont permis au CNTC de réaliser diverses prestations dans les secteurs d'activité autres que ceux qui relèvent du domaine de la branche Cuirs et Textiles.

Notamment dans les créneaux d'activités de Mise à Niveau, d'Evaluations d'Entreprises, d'Organisation de Diagnostics Stratégiques et Plans de Redressement ayant ciblé principalement les secteurs :

- Des entreprises relevant du secteur chimique et pétrochimique ;
- D'industrie de la cellulose ;
- D'industrie hôtelière ;
- D'industrie agro-alimentaire ;
- Des Bâtiments et Travaux Publics ;
- Cosmétiques, etc.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Tout en étant l'un des pionniers dans les créneaux susvisés et la stratégie de médiatisation menée à cet effet par le biais des séminaires organisés dans ce cadre ont valu au CNTC une audience considérable en même temps qu'ils lui ont permis d'assurer et de renforcer sa notoriété tant auprès des entreprises publiques que celles relevant du secteur privé.

2. Création de l'entreprise public

Le CNTC a été créé le 30 Mai 1998 sur décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Holding Industrie Manufacturières – HOLDMAN, tenue le 29 Avril 1998, à partir des compétences et des actifs de l'ENEDIM pour être transféré en 1999 au Holding AGROMAN puis à la SGP DIPREST en Mai 2002.

Depuis la nouvelle reconfiguration du secteur public Marchand en 2015, le CNTC est rattaché au Groupe DIVINDUS « Groupe Industriel Local ».

En avril 2016, le CNTC est devenu « Unité Laboratoires et Environnement » de la filiale CETIC « CENTRE DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION » gardant les mêmes activités.

3. Objectifs

Il a été érigé prochainement en Centre de Services d'Appui à l'industrie CTIC et a pour mission d'assurer que pour toute branche d'activité de service et particulièrement la Branche Industrie Manufacturière

- D'assurer une assistance multiforme aux entreprises ;
- De mener toutes études de conseil, de management des entreprises et d'études à caractère technico-économique en vue de leur mise à niveau ainsi que le Management par la Qualité ;
- De constituer un carrefour de technologies pour les entreprises industrielles ;
- De maintenir une veille technologie et assurer la publication et la diffusion d'informations techniques et scientifiques ;
- D'assurer la formation et le perfectionnement ;
- De mener des Études dans les domaines :
 - Du Transport ;
 - De l'Environnement ;
 - De l'Aménagement du Territoire.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Par ailleurs, le Centre est doté de laboratoires prenant en charge des activités multiformes telles que :

- Les analyses des eaux de rejets et des eaux de boissons ;
- Les analyses de matières Cuir, plastiques et polymères ;
- Des analyses de matières Textiles (Coton, laine, polyester et autres...) ;
- Analyses de conformité de jouets ;
- Analyses Chimiques (matières entrant dans le cadre des processus de fabrication industrielle) ;
- Inspection, contrôle et agréage de matériels industriels et annexes ;
- Étalonnage d'Instruments de Mesure.

Pour assurer l'ensemble de la prise en charge des activités susvisées, le CTIC est structuré de la manière suivante :

- Direction de l'unité ;
- Direction Études et Conseil ;
- Direction Industrie et Environnement ;
- Direction des Laboratoires ;
- Direction Système Qualité ;
- Les ressources.

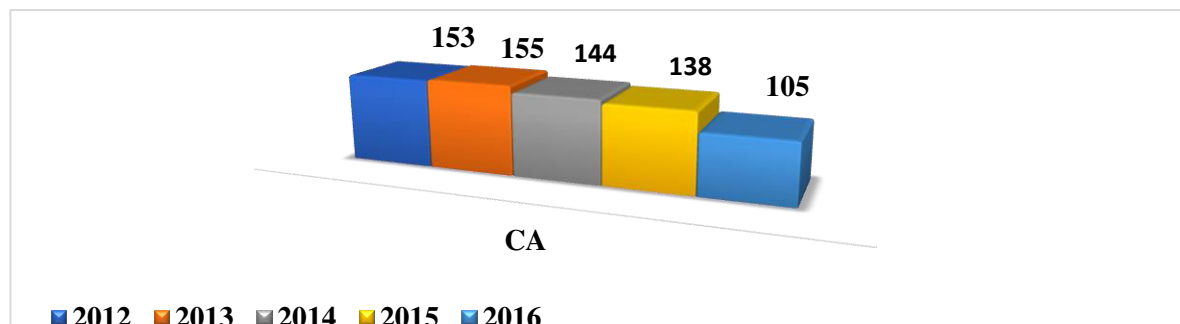
4. Les ressources

Créé en la forme d'une Société par actions au Capital de 13.000.000 DA augmenté à 20.000.000DA depuis le 24/08/2004, détenues à 100% par la S.G.PDIPREST.

L'effectif total du CETIC est de 72, dont 31 Ingénieurs Universitaires et 14 Techniciens supérieurs.

5. Evolution du Chiffre d'Affaires

Graphe 1 : évolution du chiffre d'affaire (2012 - 2016)



Source : Fait pas nous même en s'appuyons sur les donner interne de l'organisme

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Ce graphique présente l'évolution du chiffre d'affaire des cinq dernières années de l'entreprise.

On constate d'abord une légère augmentation de CA dans l'année 2013 par report à l'année 2012, juste après cette année '2013' une diminution remarquable de CA de l'entreprise.

6. Les missions

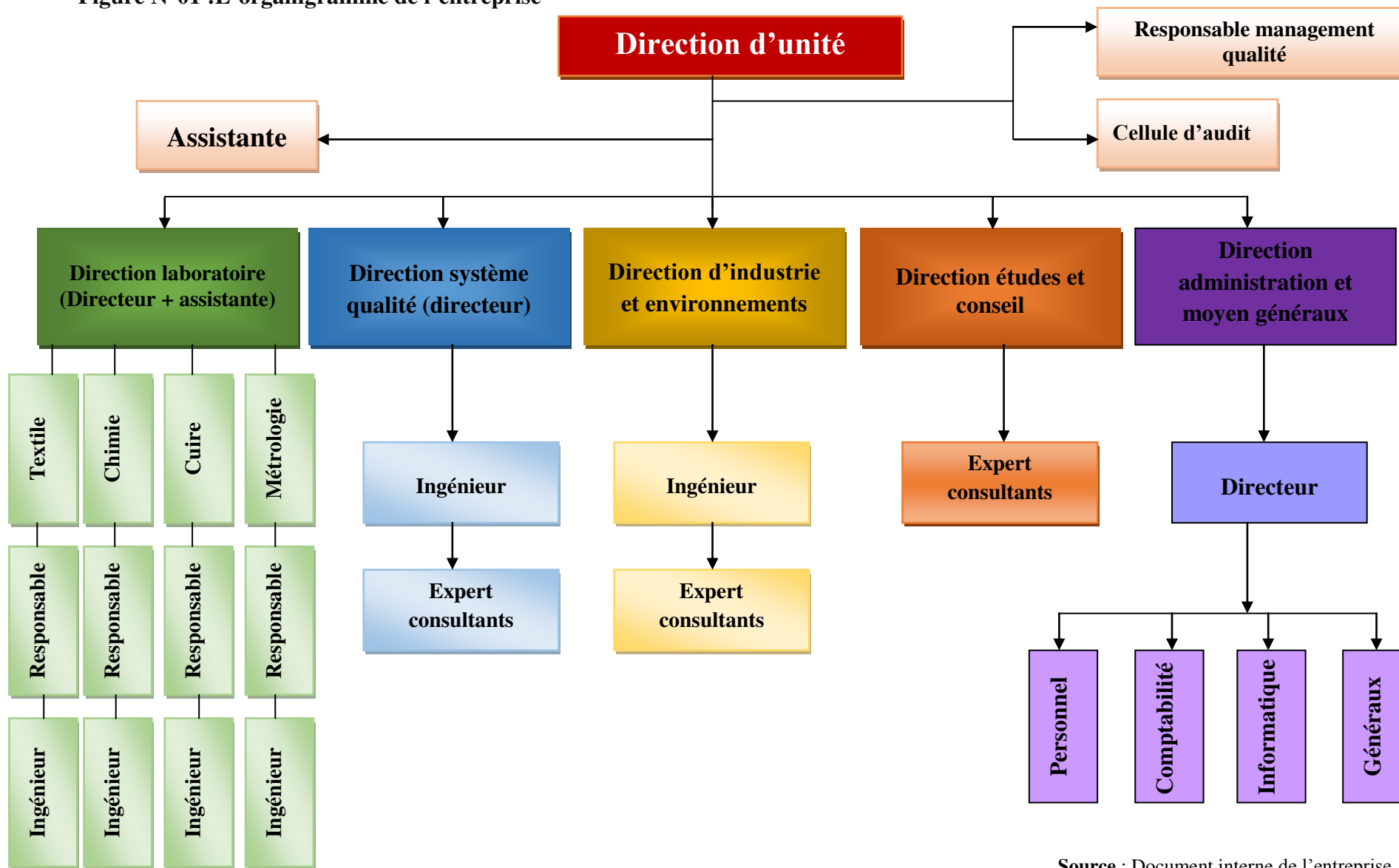
- Mise à niveau d'entreprise et institution ;
- Accompagnement à la certification et à l'accréditation ;
- L'évolution d'entreprise dans le cadre des privatisations ;
- Réévaluation d'actifs d'entreprises ;
- Etudes environnementales ;
- Etudes de plans de transports et de circulation ;
- Etudes d'enquêtes de ménages orientées transport ;
- Etudes d'organisation et mise en place de procédures et audits de gestion ;
- Etudes d'aménagement de territoires (PAW-PDAU) schémas de cohérence urbains – cartes sociales etc.) ;
- Etudes d'architecture et suivi de projet.

7. L'organigramme

Direction de l'unité a trois principal responsable de qi sont un assistant, un responsable de management de qualité, un responsable de cellule d'audite et cinq direction secondaire de différente activités :

- Direction Laboratoire : diriger par un directeur et un assistant, celui-ci possède quatre laboratoire (textile, chimie, cuire, métrologie), dans chaqu'un en trouve un responsable et un ingénieur ;
- Direction Système Qualité : dirigé par directeur, un ingénieur et un expert consultant ;
- Direction Industrie et Environnement : possède un ingénieur et un expert consultant ;
- Direction Etudes et Conseil : possède un expert consultant ;
- Direction Administratif et Moyens Généraux : à un directeur de direction qui dirige le personnel, la comptabilité, l'informatique et les moyens généraux.

Figure N°01 :L'organigramme de l'entreprise



Source : Document interne de l'entreprise.

CHAPITRE 01 : L'étude d'aménagement territoriale en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Conclusion du Chapitre I

En Algérie, l'aménagement du territoire intervient pour corriger les distorsions des modèles coloniaux et postcoloniaux de mise en valeur de l'espace, il contribue efficacement à former et à consolider l'unité nationale, la politique d'aménagement du territoire permettra ainsi d'intégrer le processus de développement général et de réarticuler les structures économiques et spatiales.

Dans tous les cas, toute politique d'aménagement du territoire emprunte des démarches et des outils politiques et socioéconomiques propres au système en place et niveau de développement du pays.

Le principal but de l'aménagement est de corriger ou réduire les inégalités entre les territoires, rendre les territoires plus compétitifs.

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Introduction chapitre II

En va tenter dans ce chapitre d'analyser la démarche des études de niveau moyen des entreprises publiques en Algérie cas de CETIC laboratoire et environnement (CNTC), a vu son rôle, un changement rapide reflètent en réalité l'évolution du développement qu'a connue le pays

Cependant, l'effet de réunion d'un certain nombre de conditions matérielles et immatérielles approuve le bon fonctionnement de cette entreprise, elle est divisée en cinq directions la principale est celle qui les gère toutes, c'est la direction générale qui détient le fonctionnement de l'entreprise entier (voler matérielle et immatérielle), ore que les autres directions ont pour fonctions actifs (c'est des directions rentable pour l'entreprise), en trouve donc « la direction système qualité, la direction industrie et environnement, la direction étude et conseil, enfin la direction laboratoire »

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Section 1 : Les différentes directions et leurs démarches d'études

Pour assurer l'ensemble de la prise en charge de ces activités, le CETIC laboratoire et environnement CNTC est structuré de la manière suivante :

1. La Direction Système Qualité (DSQ)

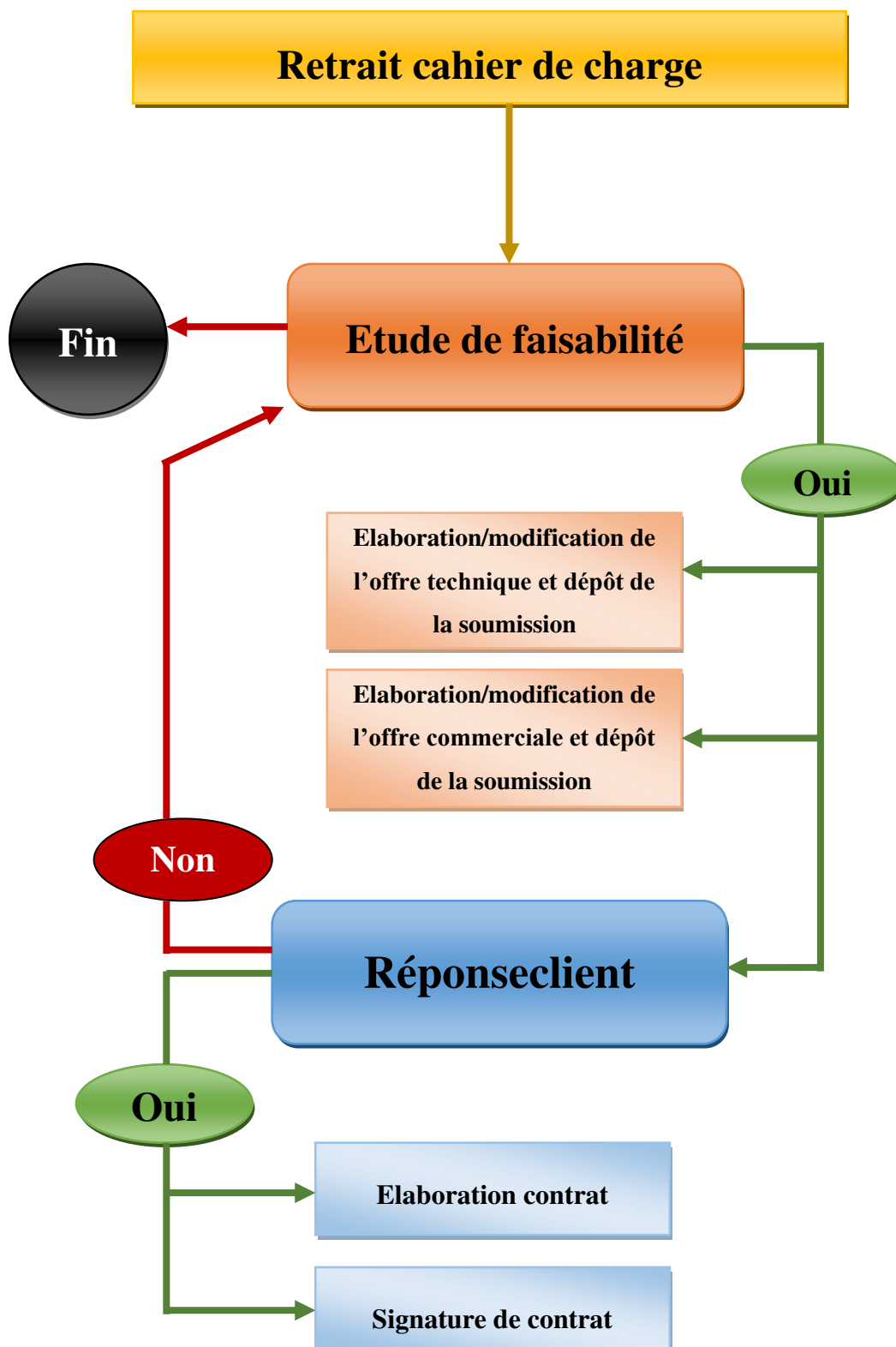
L'objet de l'offre de direction de système de qualité porte sur la réalisation de la prestation d'accompagnement pour la mise en place d'un Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 v 2015 au profit des entreprises (publics/privé).

La direction de système de qualité a pour fonctions :

- Certifier les systèmes qualité des entreprises ;
- Accompagnement à la Mise en Place d'un Système de Management Environnemental Solon la Norme ISO 14001/2015 ;
- Appréhender toutes les exigences de l'ISO 9001 version 2015 ;
- Acquérir une méthodologie efficace pour mettre en œuvre une démarche qualité qui réponde aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 ;
- Obtenir la certification ISO 9001/2015.

- La procédure de direction

Figure N°2 : Logigramme de la procédure de vente



Source : élaborée par nous même en s'appuyons sur les Document interne de l'entreprise

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

1.1 Etudes élaborés par la direction

- Accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de management de la qualité - SMQ (ISO 9002/1994, ISO 9001/2000, ISO 9001/2008 et ISO 9001/2015) et de systèmes de management intégré – SMI.
- Prestations de formation au management qualité, d'auditeurs qualité internes et de réalisation d'audits qualité indépendants.

1.2 Démarche des études

▪ Offre technique

- Préambule : présentation de l'entreprise a étudié
- Démarche Méthodologique :
 - *Première Phase* : Journée thématique de sensibilisation à la qualité et diagnostic qualité.
 - *Deuxième phase* : Formation a l'édition 2015 des normes ISO 9000 & ISO 9001.
 - *Troisième Phase* : Elaboration et Mise en œuvre du SMQ.
 - *Quatrième Phase* : Formation d'Auditeurs Qualité Internes.
 - *Cinquième Phase* : Audit Qualité Interne N°1.
 - *Sixième Phase* : Assistance à la mise en œuvre de la revue de Direction.
 - *Septième Phase* : Dossier Technique de Certification
 - *Huitième Phase* : Assistance à la levée des écarts éventuels issus de l'Audit de Certification.

▪ Offre financier

▪ Annexes

2. La Direction Laboratoire

Est une direction actif du l'unité CETIC Laboratoires et environnement (CNTC). Elle dispose de 5 Laboratoires d'Analyses de Contrôle et de Conformité Certifiés ISO 9001 et Agrées par le Ministère du Commerce :

- Laboratoires textiles ;
- Laboratoires cuirs/plastiques/caoutchouc ;
- Laboratoires joues ;
- Laboratoires chimies ;
- Laboratoires métrologie (accrédité ISO 17025).

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

2.1 Études élaborés par la direction

- **Labo textiles**
 - Identification des matières (brut, fil, tissus) ;
 - Essais physico-mécaniques ;
 - Essais de conformité et de qualité ;
 - Comportement ou feu ;
 - Analyse colorimétrique des textiles ;
 - Conformité du descriptif des vêtements par rapport au cahier des charges.
- **Labo cuirs/plastiques/caoutchouc**
 - Essais physiques et chimiques ;
 - Identifications des matières ;
 - Essais physique et analyses chimiques des emballages alimentaires et non alimentaires ;
 - Essais physico-chimiques ;
 - Essais physico-mécaniques ;
 - Essais de sécurité ;
 - Essais de conformité et de qualité ;
 - Essais et analyses des articles scolaires.
- **Labo Chimie des Eaux**
 - Analyse des eaux de consommation et de rejet industriels ;
 - Détermination des métaux lourds ;
 - Recherche d'hydrocarbures dans l'eau ;
 - Analyses Chimiques des boues et Sédiments et produits chimiques.
- **Labo Métrologie**
 - Etalonnage et vérification des équipements et Instruments de mesure.

3. Direction Etude et Conseil

La direction études et conseil est une direction active de la filiale CETIClaboratoire et environnement CNTC, qui se spécialise dans les différentes études suivantes, plan de circulation (PC), plan de transport, plan d'aménagement territoriale (PATW), système information géographique (SIG), Gestion des Déchets, schéma de cohérence urbaine (SCU), plan d'aménagement touristique de ZEST.

3.1 La démarche des études

- **Carte sociale**
 - **Mission 01** : Délimitation de l'aire d'étude ;
 - **Mission 02** : Etude des lieux et identification des dysfonctionnements sociaux à travers le traitement des données ;
 - **Mission 03** : Identification des zones et quartiers sensibles, analyse des tendances ;
 - **Mission 04** : Analyse socioéconomique des quartiers et identification des axes de développement porteurs ;
 - **Mission 05** : Hiérarchisation des actions prioritaires et propositions des lignes directrices de la politique de développement à mettre en œuvre ;
- **Gestion des déchets**
 - **Phase 01** : Organisation actuelle de gestion des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes sur le territoire de la commune
 - **Phase 02** : Nouveau schéma organisationnel de gestion des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes.
 - **Phase 03** : Evaluation des investissements nécessaires, à la mise en œuvre, ménagés et assimilés.
- **Plan d'aménagement du territoire de wilaya**
 - **Phase 01** : L'évaluation territoriale et le diagnostic ;
 - **Phase 02** : Les schémas prospectifs d'aménagement et du développement durable ;
 - **Phase 03** : Le plan d'aménagement intégré par aire de planification.
- **Plan de circulation (PC)**
 - **Phase 01** : Configuration du réseau voirie ;
 - **Phase 02** : les enquêtes ;
 - **Phase 03** : Diagnostic de la situation circulatoire actuelle ;
 - **Phase 04** : Projection et présentation des variantes du plan de circulation ;
 - **Phase 05** : Conception du plan de circulation de la commune ;
 - **Phase 06** : Synthèse générale ;
 - **Phase 07** : Suivi de l'application du nouveau plan de circulation.

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

- **Le schéma de cohérence urbaine (SCU)**
 - **Phase 01** : Délimitation de l'aire urbaine ;
 - **Phase 02** : Etude de l'aire urbaine et diagnostic stratégique : état des lieux et analyse des tendances ;
 - **Phase 03** : Stratégie de développement ;
 - **Phase 04** : Stratégie d'aménagement urbain : Le schéma de cohérence(SCU) ;
 - **Phase 05** : Tableau de bord de monitoring urbain.
- **Plan d'aménagement touristique de la ZEST**
 - **Phase 01** : Diagnostique et élaboration de variante d'aménagement ;
 - **Phase 02** : Développement de la variante retenue (plan d'aménagement touristique) ;
 - **Phase 03** : Dossier d'exécution VRD ;
- **Système d'information géographique (SIG)**
 - **Phase 01**: Rapport méthodologique avec proposition technique de l'Architecture physique du système de dessin, et élaboration de la base de données ;
 - **Phase 02**: Charge des données existantes dans la base de données créée ;
 - **Phase 03** : Rapport descriptif des matériaux, programmes et programmes intégrés à mettre en pratique. Formation sur place des Usagers, en spécialisant pour chaque Profil d'Usager et Application.
- **Plan de transport**
 - **Phase 01** : Recueil de données et réalisation des enquêtes ;
 - **Phase 02** : Diagnostic sur les conditions de déplacement en transport collectif urbain et interurbain ;
 - **Phase 03** : L'évaluation de la demande en transport à moyen et à long terme ;
 - **Phase 04** :Elaboration des scénarios d'organisation des transports collectifs urbains et interurbains ;
 - **Phase 05** : Développement du scénario souhaitable.

4. La direction industrie et environnement

La DIE consiste en étude des dangers et l'audite environnemental pour les entreprises déjà existantes dans le but de maintenir le PII (plan d'intervention interne), et chargé aussi de l'étude de l'impact des activités et sont audite environnementale pour les nouvelles entreprises afin de leurs fournir un PII qui est exigé par le ministère de l'industrie.

Les études de la DIE sont réalisées en se référant à la norme ISO 14001/2015.

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

4.1 Les études élaborées par la direction

- Le plan interne d'intervention qui est un outil de gestion et de planification des secours et de l'intervention, visant à protéger les travailleurs, la population, les biens et l'environnement, et définissant, au titre de l'installation concernée, l'ensemble des mesures de prévention des risques, les moyens mobilisés à ce titre ainsi que les procédures à mettre en œuvre lors du déclenchement du sinistre», stipule un décret exécutif publié au journal officiel.
- L'audit environnemental qui permet aux entreprises ou aux organismes dont les activités ou produits, sont susceptibles de porter atteinte directement ou indirectement à l'environnement, de s'assurer que les conditions de leur fonctionnement sont conformes aux normes juridiques en vigueur, c'est donc un examen méthodique des informations environnementales, en vue de montrer leurs conformités par rapport à une réglementation ou à une exigence donnée ou de trouver une voie pour y parvenir.
- Cette étude se veut parfaitement objective et garde le souci d'œuvrer pour la préservation et la protection de l'environnement et de lutter contre toute forme de pollution au sein de l'entreprise et à l'environnement.
- Une étude d'impact sur l'environnement qui est un examen méthodique des informations environnementales relatives à une activité économique, à un site ou à un volet donné en vue de montrer sa conformité par rapport à une réglementation ou à une exigence donnée ou de trouver une voie pour y parvenir. Il peut être appliqué à tous les types d'investissement du moment que l'activité considérée est en cours d'exploitation.
- Etude de danger : Cette étude se veut parfaitement objective et garde le souci d'œuvrer pour la préservation et la protection de l'environnement et de lutter contre toute forme d'accident au sein de l'unité et de l'environnement.
- L'étude de danger constitue donc le complément indispensable et indissociable de l'étude d'impact ou d'audit environnemental.
- L'étude de danger comporte deux types de risques à savoir les risques technologiques et les risques naturels dont il faudra préciser la délimitation et les différents types de danger tel que les inondations, les séismes, etc.
- Les risques technologiques sont liés aux activités humaines : industriels, biologiques, transport de matières dangereuses, etc.

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

4.2 Démarche des études

- Le plan d'intervention interne se fait en réalisant les points suivant :
 - La raison sociale et l'adresse de l'établissement ;
 - La définition du système d'alarme et d'alerte ;
 - La situation géographique et environnementale de l'établissement ;
 - L'Evaluation des risques ;
 - Le recensement des moyens d'intervention ;
 - L'organisation et missions ;
 - L'information ;
 - L'interface avec les autres plans ;
 - Les exercices d'entraînements préalables.
- Pour réaliser l'étude d'audit environnemental le CETIC LABORATOIRE ET ENVIRONNEMENT propose la démarche suivante :
 - Classer l'entreprise selon la rubrique N° 2300 dans la nomenclature des installations classées ;
 - Présentation générale de l'entreprise ;
 - Présentation du bureau d'étude (CETIC) ;
 - Description de l'environnement immédiat du site de l'entreprise et de son voisinage potentiellement affecté en cas d'accident ;
 - Diagnostique des installations de l'entreprise ;
 - Diagnostique environnemental ;
 - Analyse des aspects environnementaux ;
 - Etablir un plan d'action.
- Le CETIC laboratoire et environnement (CNTC) réalise son étude d'impact en suivant les étapes suivante :
 - Présentation générale de l'établissement ou du bureau d'étude (CETIC Laboratoire Et Environnement) ;
 - Analyse des alternatives des différentes options du projet ;
 - Délimitation de la zone d'étude (localisation du site, limite de la zone d'étude) ;
 - Description détaillée de l'état initial du site et de son environnement (le milieu physique, le milieu naturelle, le niveau initial des nuisances) ;
 - Description détaillée de différentes phases du projet (Description générale du projet, Réhabilitation après fermeture) ;

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

- Identification des aspects environnementaux et évacuation des impacts associés (Pendant La Phase De Réalisation, Pendant La Phase D'exploitation) ;
 - Evaluation des impacts prévisibles ;
 - Les effets cumulatifs pouvant être engendrés au cours des différentes phases du projet ;
 - Mesure d'atténuation prévus ou préconisé ;
 - Incidences financières ;
 - Plan de gestion de l'environnement.
- L'étude de danger doit comporter les éléments suivants :
 - Une présentation générale du projet et du bureau d'étude ;
 - Délimitation de la zone d'étude
 - La description de l'environnement immédiat du projet et du voisinage potentiellement affecté en cas d'accident comprenant :
 - Les données physiques : géologie, hydrologie, météorologie et les conditions naturelles (topographie, sismicité) ;
 - Les données socio-économiques et culturelles : population, habitat, points d'eau, captage, occupation des sols, activités économiques, voies de communication ou de transport et aires protégées ;
 - La description du projet et ses différentes installations (implantation, taille et capacité, accès, choix du procédé retenu, fonctionnement, produits et matières mis en œuvre.) en se servant au besoin de cartes (plan d'ensemble, plan de situation, plan de masse, plan de mouvement).
 - L'identification de tous les facteurs de risques générés par l'exploitation de chaque installation considérée. Cette évaluation doit tenir compte non seulement des facteurs intrinsèques mais également des facteurs extrinsèques auxquels la zone est exposée.
 - L'analyse des risques et des conséquences au niveau de l'établissement classé afin d'identifier de façon exhaustive les événements accidentels pouvant survenir, leur attribuer une cotation en terme de gravité et de probabilité permettant de les hiérarchiser, ainsi que la méthode d'évaluation des risques utilisée pour l'élaboration de l'étude de danger.
 - L'analyse des impacts potentiels en cas d'accidents sur les populations (y compris les travailleurs au sein de l'établissement), l'environnement ainsi que les impacts économiques et financiers prévisibles.

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

- Les modalités d'organisation de la sécurité du site, les modalités de prévention des accidents majeurs et du système de gestion de la sécurité et des moyens de secours.
- Malgré une prévention adaptée, l'accident est toujours possible et des mesures de protection efficaces doivent également être adoptées.²

Section 02 : Les références des différentes directions

1. La direction systèmes qualités

La direction de système qualité assure ces différents services d'accompagnement dans l'ensemble du territoire nationale, ces principaux clients commençons par la capitale ALGER il y a l'Entreprise de Réalisation et Rénovation d'Ouvrages d'Art, Bandes transporteuses et produits de vulcanisation, aussi Production et commercialisations des produits chimiques et SARL ARCHIQUEST (Bureau d'Etudes), Entreprise des Produits Laitiers / Blida.

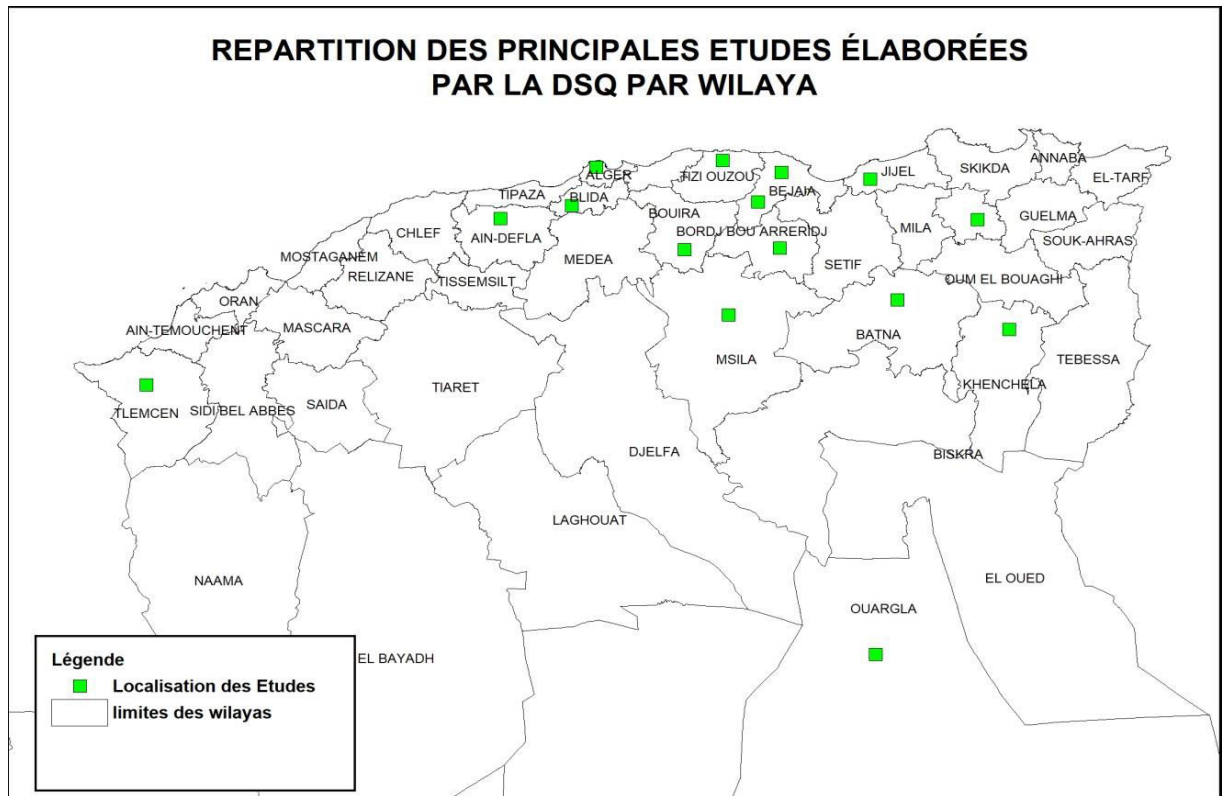
Du coté de BEJAIA en trouvel'Entreprise Portuaire de Bejaia, l'Entreprise National des Matériaux de Travaux Public et Algérienne du costume, ALCOST et en termine par l'Entreprise Algérienne des Cotonnades – Velours/ Akbou. A TLEMCENE en trouveManufacture de Tissage d'Articles Lourds Tlemcen, NEDROMEUBLES, Manufacture de Tissage d'Articles Lourds Tlemcen enfin Entreprise des travaux hydrauliques, SOGERRHWIT. A CONSTANTINE il y a la filiale du groupe ENMTP SPA (Entreprise National des Matériaux de Travaux Public), l'EGEZIA, l'Entreprise des tracteurs agricoles, Société des matériels de gerbage et de manutention.

Elle touche même le sud dans la wilaya de HassiMessaoud/ Entreprise d'entretien, de dératisation et de maintenance, SOUTH PETROLEUM SERVICES, Centre de Développement et d'Application des Techniques Pétrolières et Gazières. Société Aurassienne de Filature et de Couvertures / Ain Djasser. Du coté de Msila en trouvel'Entreprise des Toiles Industriels.

Il y a aussi des listes d'organismes en cours d'accompagnement SMQ et SMI.

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Carte01 : Répartition des principales études élaborées par la DSQ par wilaya.



Source : élaborée par nous même en s'appuyons sur les donner interne de l'organisme

2. Direction LABORATOIRE

La direction laboratoire fait ces principales études avec les ministères et des directions générales de l'Etat t'elle que le Ministère de la Justice et la Direction Générale de la Sûreté Nationale, la Direction Générale de la Garde Communale, la Direction Générale de la Protection Civile, la Direction Générale des Forêts, l'ONAAPH (l'Office National d'Appareillage et Accessoires pour personnes Handicapés), ONOU (Office National des Œuvres Universitaires) la wilaya d'ALGER.

Aussi avec de grandes entreprises telles que (SONATRACH, SOCOTHYD, NAFTAL, ALGERIE-POSTE, MOBILIS, NUMIDIA, CETIM – BOUMERDES etc...).

3. Direction Etudes et Conseils

La direction industrie et environnement effectueses différentes études avec les directions de transport situées dans les wilayas de Mostaganem, Relizane, Bechar, Tipaza, Mascara, Blida, Biskra, Bejaia, TiziOuzou, Skikda, Annaba, Laghouat, Khenchela, Tébessa, Naama, Ghardaïa, Boumerdes, Illizi, etc. Aussi, la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Médéa, d'Illizi, d'Adrar, de Relizane, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

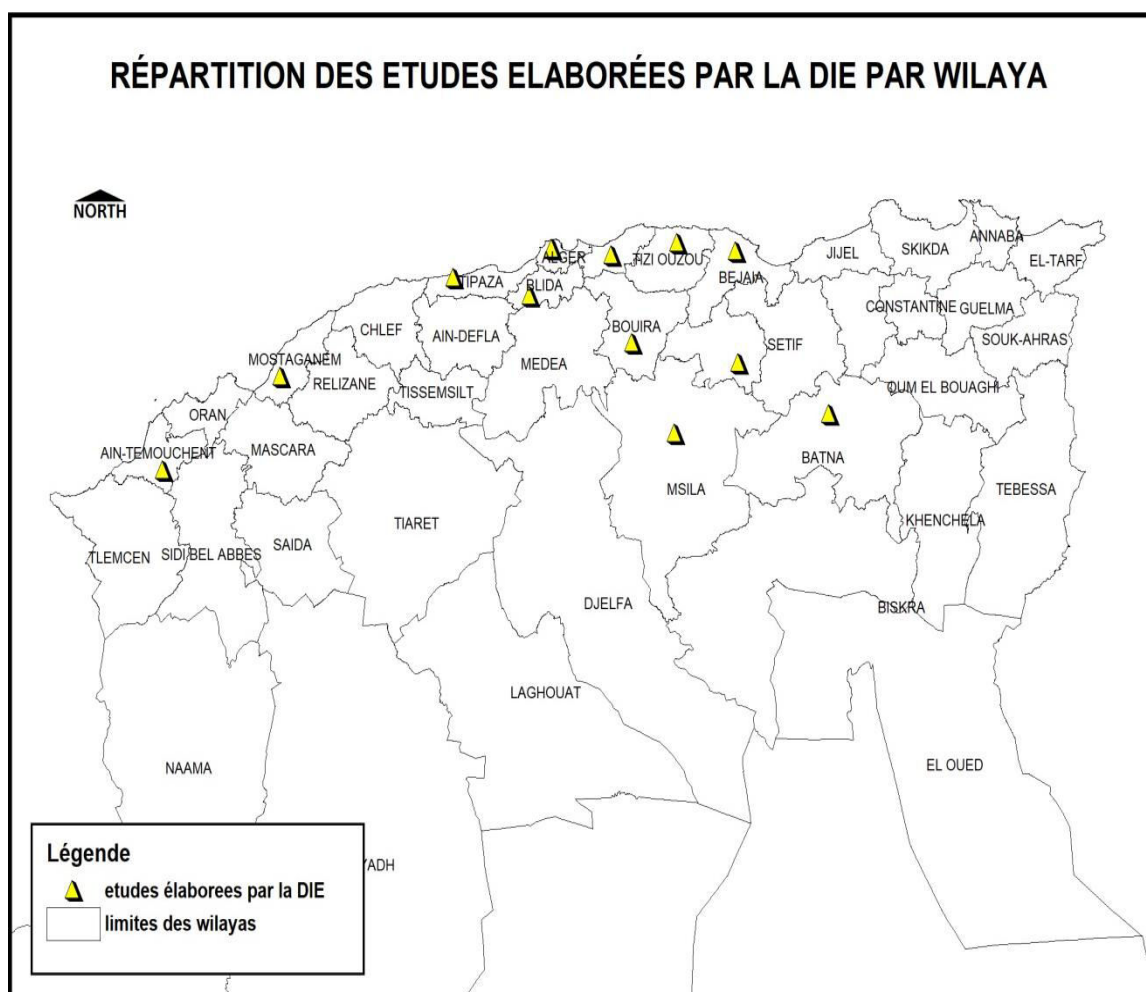
Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

4. Direction Industrie et Environnement

La direction industrie et environnement, comme on la vu précédemment, élabore plusieurs études et cela dans l'ensemble du territoire national avec de grandes et moyennes entreprises.

Citons les principales en commençons par la wilaya capital qui est ALGER, en trouvent les entreprises suivantes «LITMOD, PRIGOMIDIT, service des alcools, CONSIDERS travaux publics, les EPE et SPA PARIREC, TRANS POLYMERES, entreprise portuaire et direction des travaux publics de la wilaya d'Alger », si en reste toujours au nord centre la wilaya de TIZI OUZOU , il y'a « ENIEM, les EPE et SPE CTO, Numidia, confecion » à coté de TLEMCEN, EPE et SPA MANTAL et SOITEX et NEDROMEUBLES, SOITINE, MOUSTAGHANEM ADWAN société saoudienne jusqu'a MEDIA/PROVAL. Aussi CONSTANTINE en trouve « PARIREC et GERMAN ».

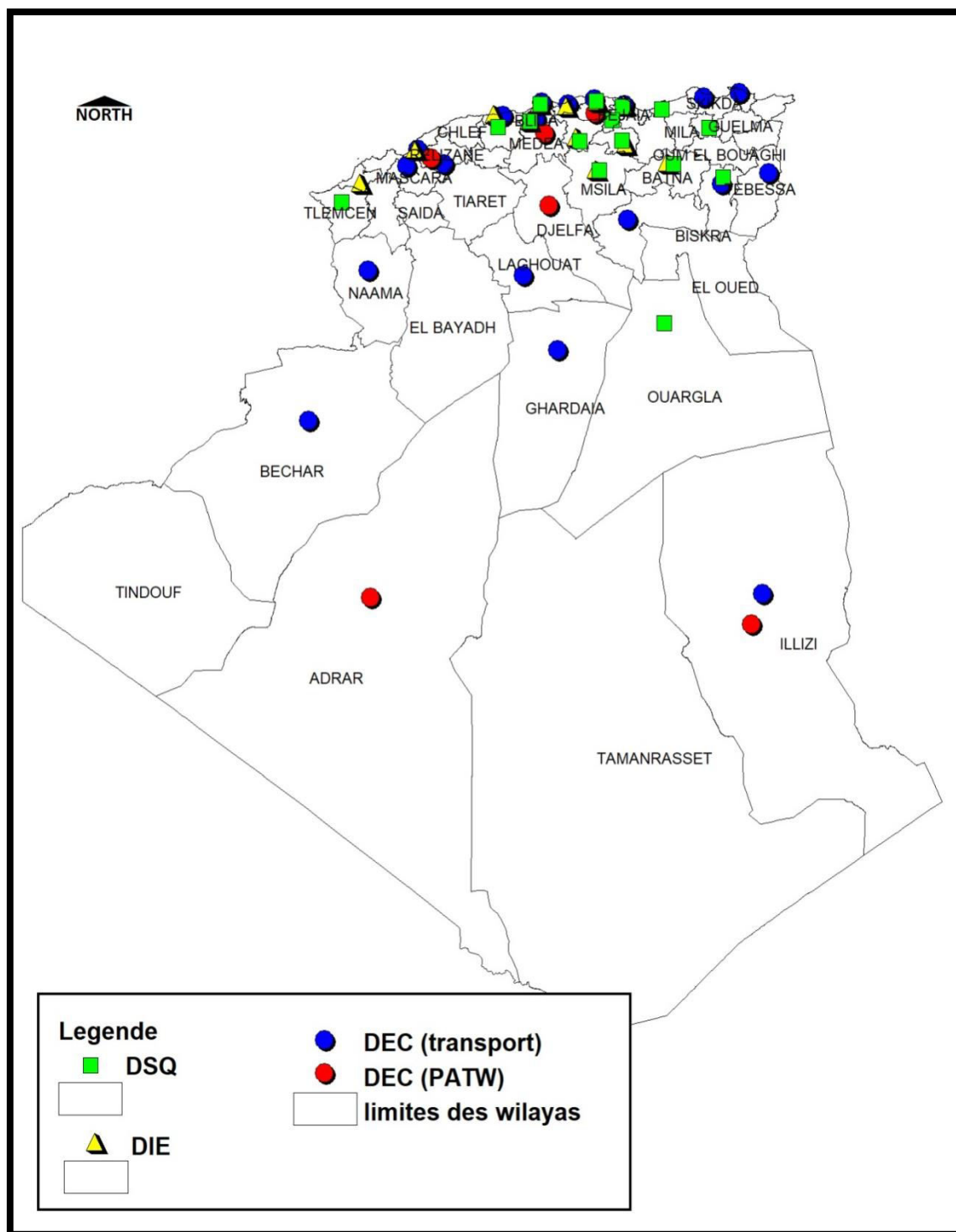
Carte 03 : Répartition des études élaborées par la DIE par wilaya



Source : élaborée par nous-même en s'appuyons sur les donner interne de l'organisme

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Carte 04: Répartition des principales études élaborées par les directions d'études de l'entreprise par wilaya



Source : élaborée par nous même en s'appuyons sur les donner interne de l'organisme

Chapitre II: Analyse des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Conclusion du chapitre II

A travers les recherches que nous avons établi au CETIC laboratoire et environnement CNTC qui est sous forme d'observation au niveau de ces directions, en peut conclure que cette entreprise public touche a plusieurs domaines telle que (le management de la qualité, la protection environnemental, l'aménagement du territoireetc.), et englobe tout le territoire national.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Introduction du Chapitre III

L'aménagement du territoire se fait pratiquement tous les jours, pour cela l'Etat intervient commettant un acteur important, dans ce fait, il a créé des lois organisatrice¹.

En trouvant au niveau national le SNAT qui est voté par le parlement, ce dernier effectue d'autres instruments qui aident à la décentralisation et qui sont le SEPT pour le volé régionale et le PATW pour le volé wilayal.

Dans ce chapitre en premier lieu on étudie les différentes étapes de la réalisation des PATW, puis en second lieu on analyse les PATW réalisés dans le territoire de TIZI-OUZOU, MEDEA et ILIZI dans l'horizon 2030, enfin on conclut notre étude avec l'impact de ces PATW sur le développement territorial.

¹ Jean-Louis Guigou et autres, Aménagement du territoire, la documentation Française, P111.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Section 01 : Modalités de réalisation des PATW

Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya se doit, à partir d'une analyse exhaustive de l'état des lieux, des tendances lourdes, des orientations générales du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), des directives du Schéma de l'Espace de Programmation Territoriale (SEPT) et des attentes des acteurs locaux (méthode participative), de faire ressortir les enjeux et de tracer les scénarios prospectifs pour arriver enfin à des propositions d'aménagement en terme d'actions concrètes.

Le but souhaité est d'arriver à identifier puis proposer des stratégies permettant d'aller à un territoire souhaitable, articulé autour des quatre (04) lignes directrices du SNAT.

- Un territoire durable ;
- Créer les dynamiques du rééquilibrage des territoires ;
- Assurer l'attractivité et la compétitivité des territoires ;
- Mettre en œuvre l'équité territoriale.

L'étude du PATW se déclinera en 03 phases :

1. La première phase : Evaluation territoriale et diagnostic

Élaborée à partir d'un recueil de données qui seront traitées. Celle-ci sera suivie par des ateliers de concertations avec les acteurs locaux.

L'objectif visé à travers cette thématique :

- D'évaluer le potentiel en matière de ressources dont dispose la wilaya à travers toutes ces communes ;
- De vérifier, les niveaux d'exploitation et de valorisation de ces ressources dans le cadre des différentes stratégies de développement multisectorielles et intégrées ;
- D'identifier les risques qui pèsent sur la pérennité de ces ressources.

Il s'agit de :

- Analyse critique des documents existants : SNAT, SRAT, Ancien PATW, PDAU, Schéma sectoriel...
- Recueil des données sur terrain et acquisition des fonds cartographiques ;
- Analyse du milieu physique et occupation du sol (traitement de l'image satellitaire) ;
- Etat des ressources naturelles, de l'environnement et risque majeurs.
- Etat du patrimoine Archéologique, naturel et historique ;

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

- Analyse socio-économique (démographie, emploi, habitat, équipements, infrastructures de base et activités économiques) ;
- Système urbain (état de l'urbanisme et de l'armature urbaine) ;
- Analyse des tendances et identification des dysfonctionnements territoriaux ;
- Identification des zones homogènes ;
- Conception et élaboration de la cartographie thématique et la synthèse ;
- Synthèse du diagnostic territorial et rédaction du rapport de la phase 01.

2. Deuxième phase : Les Schémas prospectifs d'aménagement et du développement durable : les scénarios d'aménagement

La démarche a consisté à établir, dans un premier temps, un outil d'aide à la décision permettant aux acteurs ayant en charge sa réalisation, de s'accorder sur les objectifs et principes du développement qui seront par la suite détaillés dans le projet d'aménagement (objet de la phase finale). Il s'agissait de développer dans la phase deux les différents scénarios susceptibles d'apporter des réponses aux différents dysfonctionnements qui caractérisent le territoire de la wilaya en proposant les cheminements possibles pour atteindre les objectifs de développement durable en articulation avec les lignes directrices du schéma national d'aménagement du territoire « SNAT » ; Ces éléments ont ainsi constitué un préalable à l'élaboration des scénarios.

La formalisation du projet implique la détermination des principaux leviers du développement. Afin d'orienter le choix des politiques publiques en la matière, trois scénarios ont été explorés, proposant chacun une option de développement du territoire.

L'élaboration des scénarios d'aménagement procède de la construction d'un projet global dans lequel s'articulent trois visions du territoire permettant d'atteindre une occupation optimale et raisonnée du territoire.

▪ Scénario 01 : le tendancier « au fil de l'eau »

L'hypothèse déclinée par ce scénario tente de décrypter les dynamiques du territoire pour mieux percevoir les moyens d'action et les choix qui seront à faire pour induire un développement choisi du territoire.

La construction de ce scénario prend en considération l'échelle temporelle à travers laquelle se réalisent les différentes options dans une perspective de long terme, avec une approche systémique incluant l'évolution démographique comme un dénominateur commun sur lequel vont se dessiner les grandes tendances futures de la wilaya, notamment en matière du système de peuplement, les ressources et l'économie du territoire.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Le maintien de la logique de programmation (Habitat, équipements, ...etc.) actuelle qui est basée essentiellement à la satisfaction des besoins là où ils s'expriment risque de renforcer encore plus les dysfonctionnements déjà observés.

▪ **Scénario 02 : Vers des dynamiques de structuration et de rééquilibrage du territoire**

Le scénario rééquilibrage vise à inverser les déséquilibres du territoire de la wilaya à travers l'impulsion de nouvelles dynamiques spatiales que ce soit en matière de :

- Reconfiguration du système de peuplement ;
- Restructuration de l'armature urbaine ;
- D'organisation des aires fonctionnelles.

Ce scénario qui combine les actions volontaristes de l'Etat et la valorisation des dynamiques locales propose des conditions appropriées, en matière d'organisation du territoire et de développement de la wilaya.

En effet, la maîtrise de l'évolution du territoire passe par la mise en œuvre de nouveaux modèles d'organisation de l'espace. Il s'agit donc de réunir les conditions permettant d'assurer :

- Le rééquilibrage entre les différentes zones du territoire de la wilaya (articulation et maillage) en atténuant le déséquilibre en matière de développement socio-économique,
- Un meilleur encadrement du territoire, à travers des équipements et des services qui soutiennent le développement urbain,
- Désenclavement des zones isolées et éloignées, afin d'assurer l'équité sociale en donnant les mêmes chances de développement aux différents territoires,
- Un développement par le biais de la dynamique locale : valorisation des potentialités et ressources que recèle chaque territoire (tourisme, artisanat, agriculture, substances utiles, PMI-PME... etc.)
- Une meilleure répartition de la richesse, en offrant les mêmes chances de développement à l'ensemble des communes de la wilaya.
- Ce scénario passe par la restructuration du territoire de la wilaya autour de sous espaces à vocations communes encadrés par des pôles (d'équilibre, relai, et de proximité).

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

▪ Le scénario 3 : La question de la croissance et de la compétitivité des territoires

Le scénario 3 relatif à la compétitivité du territoire permet à la wilaya de valoriser l'ensemble de ses atouts afin de se repositionner dans le contexte du développement régional. Ce scénario repose sur :

- Un logique économique « développement de pôles de croissance » ;
- L'intégration régionale en tirant profit de la qualité et de la densité du maillage infrastructurel régional ;
- La notion de bassin de vie socio-économique, permettant à chaque pôle de croissance mis en réseau avec les pôles régionaux d'animer un bassin de vie plus élargi.

Il s'agit en fait de passer de la ville qui encadre administrativement le territoire à une ville qui encadre économiquement le territoire. Deux niveaux sont à distinguer : Une économie régionale dont le rôle est confié aux pôles de croissance, une économie locale dont le rôle est confié aux agglomérations se trouvant dans chacun des bassins de vie.

Cette logique d'organisation territoriale suppose deux niveaux d'intervention :

- L'Etat qui continuera à redynamiser les territoires par de grands projets structurants nécessaires à la compétitivité (Autoroute, chemin de fer, ZI ...)
- La wilaya qui aura la charge d'organiser et d'animer le développement local.

Tout décalage dans la mise en œuvre des projets structurants risque d'hypothéquer la concrétisation de ce scénario. Les acteurs locaux ont ainsi pour rôle de négocier et attirer le maximum de projets structurants.

3. Troisième phase : Plan d'aménagement par aire de planification

Le présent rapport sanctionne la dernière phase de l'étude qui en compte trois. L'élaboration et la présentation de la deuxième phase de l'étude a décliné plusieurs dynamiques dans le cadre de la stratégie retenue, en l'occurrence le rééquilibrage du territoire que la présente phase doit préciser le plan d'actions et le contenu du programme par échéance et par aire de planification pour concrétiser le projet de territoire retenue lors de la phase précédente.

Aussi est-il apparu nécessaire de revenir sur certains questionnements tels que les objectifs de l'étude, les aspects méthodologiques, ainsi que certains points se rapportant à l'expertise. Cette phase, relative à la définition du Plan d'aménagement, objet du présent Rapport final, fixe les axes d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de la wilaya, et précise les plans d'action nécessaires pour leur mise en œuvre à moyen et long termes.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Ce volet programmatique s'appuiera sur un découpage du territoire de la wilaya en zones homogènes appréhendées comme aires de planification.

Le scénario retenu pour l'aménagement du territoire de la wilaya, se traduira dans cette phase par un plan d'actions sectorielles et territoriales en tenant compte des horizons et des séquences temporelles précises.

Dans cette phase, des programmes d'actions prioritaires sont ainsi préconisés pour répondre aux enjeux identifiés pour le territoire, ainsi qu'aux problématiques majeures posées.

Section 02 : Quelques cas d'études de Plans d'Aménagement Territoriaux

1. Plan D'aménagement du Territoire de la Wilaya d'ILIZI

Le plan d'aménagement du territoire de la wilaya d'Ilizi (PATW 2030), s'inscrit dans un nouveau contexte, caractérisé par la globalisation de l'économie mondiale (ouverture sur le Maghreb et le Sahel), et le rôle de plus en plus prépondérant des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

1.1 Phase 1 : Evaluation territoriale et diagnostic

Monographie de la wilaya d'ILLIZI selon l'étude

Située à l'extrême Sud Est du pays. La wilaya d'Ilizi s'étend sur près de 284 618 Km² représentant plus de 12% du territoire national. La wilaya fait partie de la région programme Grand Sud qui inclue aussi la Wilaya de Tamanrasset.

Sa position limitrophe avec trois pays, lui confère une position stratégique, voir sensible.

Le découpage de 1984 crée la wilaya d'Ilizi avec six (06) communes à savoir : La commune d'Ilizi ; La commune de Djanet ; La commune de Bordj El Haoues (B.E.H) ; La commune d'In Amenas ; La commune de Bordj Omar Driss (B.O.D) ; La commune de Deb Deb. Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2008 donne une population de 52 333 habitants qui fait de la wilaya d'Ilizi avec une densité de population de 0.18 hab/km² l'une des plus faibles du pays.

- Données climatiques : soumise à un climat saharien désertique, caractérisé par des chaleurs très élevées ; il constitue aujourd'hui l'un des déserts chauds les plus absolus du globe.
- Géomorphologie : On distingue trois grands ensembles, la zone dunaire, le relief de plateau, le relief de plaine,

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

- Les ressources en eau : pour la région nord de la wilaya, avec la présence de la nappe du continental intercalaire disposant d'un potentiel hydrique important assure à long terme une disponibilité certaine pouvant couvrir non seulement les besoins d'Alimentation en Eau Potable (AEP), mais également offre des perspectives de développement de l'agriculture. Pour la région Sud, l'ensemble des études tirent la sonnette d'alarme sur la surexploitation de la ressource hydrique assurée à partir des nappes.
- Les énergies renouvelables : La wilaya se caractérise par un Gisement solaire important, l'insolation (ou ensoleillement) journalière en moyenne est de 10 heures.

Les recommandations de l'étude :

Ce vaste territoire, aride, peu peuplé, éloigné démontre la spécificité de cette wilaya et la complexité de l'aménagement de son espace.

Le caractère géostratégique de la wilaya d'Illizi et les défis dont elle fait face, son élaboration doit tenir compte d'un ensemble d'enjeux :

- Du nouveau rôle de l'état : L'état accompagnateur et facilitateur qui assure l'équilibre, l'équité, l'attractivité et valorise les atouts et les potentialités de la wilaya, tout en veillant à la durabilité du développement ;
- De la nécessité de promouvoir les économies de substitution à l'hydrocarbure : valorisation du tourisme saharien (parc du tassili), filière touristique la plus propice pour un tourisme international de haute qualité et à forte valeur ajoutée ;
- Du nouveau contexte énergétique : Energies renouvelables et hydrocarbure ;
- De la spécificité et l'originalité de la population locale à travers la prise en considération de la question du nomadisme, de l'élevage du camelin et du système sociétal et traditionnel ;

1.2 Phase 2 : Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable

Le rapport d'étude avait proposé trois scénarios à savoir :

- Un scénario intitulé au fil de l'eau ;
- Un deuxième intitulé rééquilibrage du territoire ;
- Un dernier intitulé vers un territoire attractif et compétitif.

Le premier scénario fait ressortir la tendance actuelle et ses implications à l'avenir. Elle a montré que les efforts consentis et inscrits dans les différents programmes sont basés sur une vision sectorielle répondant aux urgences d'une population à forte croissance, ce scénario tendanciel non souhaitable risque d'aggraver la situation de déséquilibre du territoire;

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Le deuxième scénario se voulait une réponse au premier en apportant un élément clé dans les actions de développement, à savoir le rééquilibrage du territoire. C'est le scénario opportun qui a été préconisé. Il repose sur une approche où l'aménagement de l'espace est le pivot du développement.

Permettant ainsi de pallier aux différentes contraintes que rencontre la wilaya, à savoir de permettre aux différents secteurs de s'inscrire dans un projet de territoire qui puisse les aider et les guider dans leur programmation respective, voir créer une synergie inter sectorielle. Ce scénario se veut volontariste, ou les pouvoirs publics auront pour objectif d'offrir au territoire les conditions afin de répondre à la question de l'équité sociale et territoriale et par la situation stratégique du territoire de la wilaya d'illizi d'assurer l'intégrité du territoire national.

Le dernier scénario vise à créer les conditions d'attractivité et de compétitivité ; il s'inscrit dans une vision plus lointaine reposant sur un territoire équilibré (scénario 2).

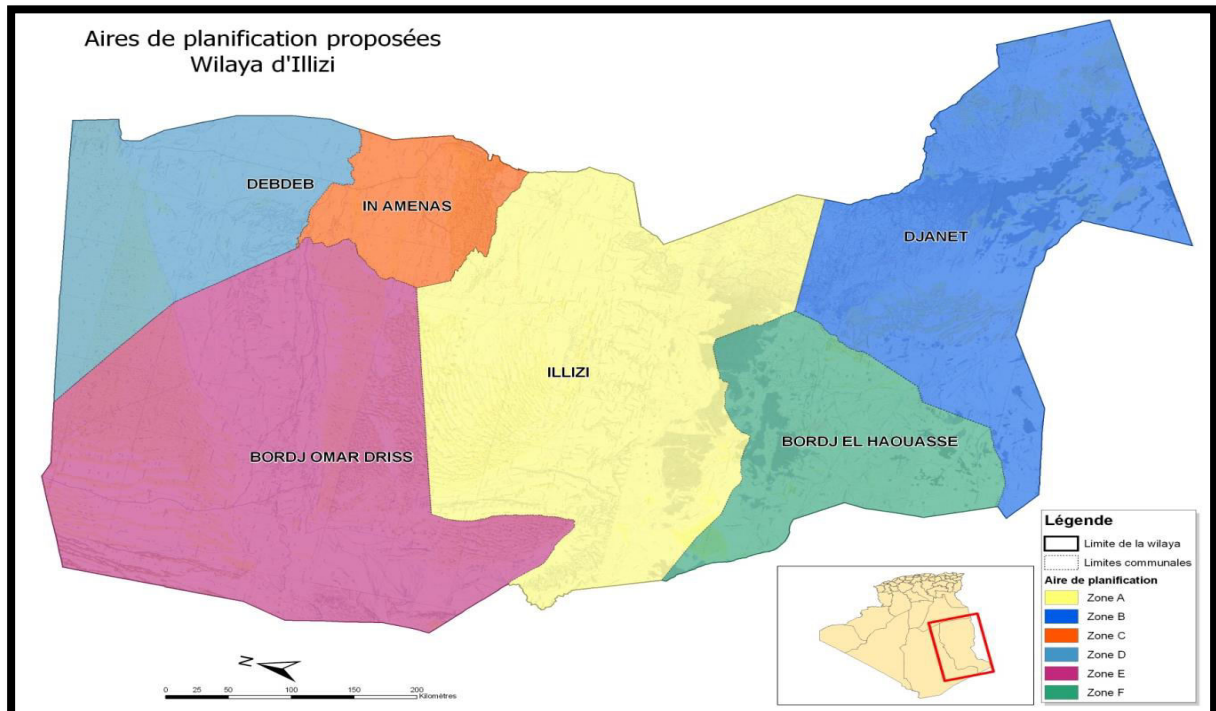
1.2 Phase 3 : Plan d'aménagement par aire de planification

L'étude avait identifié des aires de planification comme suit

- **Zone A** : incluant le territoire de la commune d'illizi, elle aura pour vocation principale l'encadrement administratif, l'organisation du système de distribution et d'approvisionnement de toute la wilaya et l'équilibrage régional de l'armature urbaine du Sud Algérien.
- **Zone B** : incluant le territoire des deux communes de Djanet et Bordj El Houes, elle aura pour vocation principale la promotion touristique à travers la mise en valeur du parc du Tassili et notamment l'organisation du commerce de troc avec le Niger.
- **Zone C** : incluant le territoire de la commune d'In Amenas, elle aura pour vocation principale d'encadrer le secteur des hydrocarbures dans la wilaya et d'impulser une dynamique territoriale à travers une synergie réelle avec le secteur énergétique.
- **Zone D** : incluant le territoire de la commune de Deb Deb, elle aura pour vocation principale de valoriser sa position géostratégique et frontalière avec la Lybie.
- **Zone E** : incluant le territoire de la commune de Bordj Omar Driss, elle aura pour vocation principale de valoriser les potentialités et les ressources en eau et en sol qu'elles recèlent, dans une perspective de création d'un vrai secteur agricole dans la wilaya.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Carte 05 : aires de planification proposées « wilaya d'ILLIZI »



Source : schéma national d'aménagement de territoire de wilaya d'ILLIZI (horizon 2030).

▪ Recommandations de l'étude :

Au plan des infrastructures routières et des transports, l'étude avait prévu un Programme d'actions par aire de planification comme suit :

- **Action 01** : programme de modernisation et de création de nouvelles routes ;
- **Action 02** : Renforcement du maillage des pistes ;
- **Action 03** : Création d'un centre d'approvisionnement pour les produits noirs ;
- **Action 04** : Modernisation des aéroports et de leur fonctionnement ;
- **Action 05** : diversification des lignes de transport inter wilaya et inter wilaya ;
- **Action 06** : création d'une entreprise publique pour assurer le transport des personnes et des marchandises ;
- **Action 07** : Gares routières ;
- **Action 08** : Réalisation du chemin de fer.

Au plan des ressources en eau et infrastructures hydrauliques l'étude avait prévu les actions suivantes

- **Action 01** : Pour les ressources souterraines : prescrire des études hydrogéologiques au niveau des différentes nappes, particulièrement la nappe grès Cambro-Ordovicien et dévonienne ;

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

- **Action 02 :** Pour la ressource superficielle : prescrire des études de faisabilité pour la réalisation de barrages (inféroflux) pouvant emmagasiner sur les Oueds de la région (nappe alluviale de l'oued Illizi, Djanet et Tinalkoum) ;
- **Action 03 :** Engager des études concernant la protection contre les inondations pour les villes de Djanet et Illizi. (Études méthodologiques sur les crues et les inondations) ;
- **Action 04 :** Réalisation et mise en exploitation de toutes les stations d'épuration (notamment pour Illizi et Djanet) et mise en disponibilité pour l'irrigation.

De même, l'étude avait prévu d'autres actions dans le secteur hydraulique telles que :

- Réalisation d'un schéma hydraulique (étude particulière) propre à la wilaya ;
- Réalisation d'une banque de données du secteur (SIG) ;
- La modernisation des procédures de gestion technique ainsi que le renforcement des moyens d'exploitation et de maintenance des installations et de surveillance de la qualité de l'eau (la gestion actuellement est à la charge des communes) ;
- Le renforcement de la gestion commerciale dans toutes ses composantes (relation avec les abonnés – généralisation et fiabilisation du comptage – recouvrement) ;
- La formation des personnels aux métiers de l'eau et de l'assainissement ;
- La sauvegarde des aquifères surexploités ou vulnérables à travers une maîtrise de leur exploitation (modèles de gestion) ;
- Généralisation du lagunage naturel ;
- Eloigner les rejets le plus loin possible des localités et des agglomérations ;
- La nécessité d'une intervention publique forte pour améliorer d'avantage le taux de raccordement au réseau assainissement ;
- La prévention et le contrôle des risques de pollution hydrique de toutes natures (élimination des rejets).

Au plan des activités économiques industrielles, l'étude a mis en exergue des actions à mener dans la wilaya d'Illizi et présentées comme suit :

Action 01 : Redynamiser la zone d'activité de la commune d'Illizi à travers :

- La création des zones de stockages et de conditionnement des produits alimentaires et agricoles ;
- La création des zones de stockage pour les produits noirs ;
- Des espaces de production pour l'artisanat traditionnel ;

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Action 02 : Création d'une zone d'activité au niveau de BOD afin de :

- Valoriser les potentiels locaux : Agriculture, élevage, industries agro-alimentaires ;
- Valoriser l'élevage et l'agro-industrie saharienne.

Action 03 : Soutenir l'innovation, l'esprit d'entreprise et l'économie de la connaissance à travers un programme de formation et de communication continu pour les jeunes de la région, et cela en coordination entre le secteur de la PME/PMI et le secteur de la formation professionnelle.

▪ **Agriculture**

Action 01 : La réhabilitation de l'agriculture Oasienne ;

Action 02 : Renforcer l'activité de l'élevage camelin ;

Action 03 : La création des pôles agricoles.

Concernant le développement rural, l'étude s'est appuyée sur les programmes du PPDR initié par le ministère de l'agriculture et de la pêche en préconisant les actions suivantes :

- Elaboration d'une Cartographie précise des zones de parcours ;
- L'aménagement de piste vers les localités rurales ;
- La Construction de points d'eau pour les éleveurs ;
- L'aménagement de point d'eau ;
- L'Amélioration pastorale ;
- Le repeuplement pour lutter contre la désertification ;
- L'adaptation de la législation sur les zones de parcours au grand Sud (PPDR) notamment pour l'élevage de caprins et de camelins ;
- La mise en place de système d'exploitation permettant une régénération continue de la flore ;
- L'abolition des cultures sur les parcours déjà dégradés.

▪ **Tourisme**

Action 01 : concrétiser la stratégie du SDAT national ;

Action 02 : Développer l'éco-tourisme au niveau des oasis de Djanet et BOD ;

Action 03 : Développer le tourisme cinématographique ;

Action 04 : Développer le tourisme de cure au niveau d'Imihrou et Ifri (Djanet) ;

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Action 05 : Classement et restauration des Ksour et des forts ;

Action 06 : Mesures d'ordre financier et d'ordre fiscal ;

Action 07 : programmer des infrastructures touristiques de promotion et de valorisation du patrimoine.

▪ **Au plan de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville**

Action 01 : La mise en place d'un système urbain particulier pour l'espace de la... ;

Action 02 : généralisation des équipements de base ;

Action 03 : Mesures en matière d'urbanisme ;

Action 05 : Améliorer la qualité de l'habitat et répondre aux besoins de la population.

▪ **Au plan Environnement et risques majeurs**

Action 01 : une nouvelle approche pour gérer les déchets solides ;

Action 02 : Prendre en charge les rejets liquides ;

Action 03 : Lutter contre la désertification ;

Action 04 : Lutter contre les inondations ;

Action 05 : Lutter contre les risques industriels.

▪ **Jeunesse, sports et loisirs**

Les évaluations concernant les besoins relatifs aux structures sportives, la prise en compte de l'évolution de la population, tout en améliorer le ratio structure / pop totale et dans l'esprit d'une équité sociale, d'où la non prise en compte de la grille théorique des équipements.

▪ **Santé : une nouvelle carte sanitaire de proximité**

Ce qui implique de privilégier des modes d'action flexibles, opérationnels et adaptés aux risques, aux spécificités et aux fragilités locales.

- Développement des zones frontalières
- Développement du parc « Tassili Najer »

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

2. Plan D'aménagement du Territoire de la Wilaya de TIZI OUZOU

Les nouvelles réformes, notamment économiques engagées par notre pays et leurs impacts sur le territoire sont en voie de modifier radicalement la géographie socio-économique du pays. En effet, les exigences de l'économie de marché, avec ses conséquences en termes de compétitivité ont conduit l'Algérie à engager un profond processus de réformes au niveau institutionnel, politique et économique.

L'Algérie s'insère désormais, dans une nouvelle dynamique, en faisant valoir ses ressources stratégiques et ses multiples spécificités.

2.1 Phase 01 : Evaluation et diagnostic

Monographie de la wilaya de TIZI OUZOU selon l'étude

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière, elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de Kilomètres à l'est d'Alger, la capitale. Schématiquement, cette région est un vaste bastion constitué d'une succession de chaîne de montagnes toute d'orientation général Est Ouest et qui emprisonnent des plaines alluviales étroites. Les limites naturelles de la wilaya de Tizi-Ouzou présentent au nord la mer méditerranée, au sud la chaîne cristalline du Djurdjura, à l'est le massif de l'Akdafou et enfin à l'Ouest : des collines et des vallées.

Pour ce qui est des limites administratives, la wilaya de Tizi-Ouzou est délimitée par le côté nord la mer méditerranée, A l'est par la wilaya de Bejaia, A l'ouest par la wilaya de Boumerdes, Au sud par la wilaya de Bouira.

La wilaya de Tizi-Ouzou enregistre des densités de population fort contrastées entre des zones faiblement peuplées, localisées essentiellement dans les zones montagneuses ou enclavées et des zones à forte concentration de population dans les communes situées dans la dépression constituée par la plaine de Sébaou ainsi que les hauteurs surplombant la vallée Sebaou. Cette dépression est traversée par les principaux axes de communication (RN11, le chemin de fer) et où se concentrent en plus de l'activité agricole, les principales activités industrielles et tertiaires.

La wilaya recèle d'un potentiel important en eaux de surface ; dont une infirme partie qui est seulement mobilisé, Les principales ressources en eau de surface mobilisées se présentent on Les barrages, Les retenues collinaires, les prises au fil de l'eau.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Le diagnostic territorial a mis en exergue quatre intra territoires, présentant des spécificités et des dynamiques très contrastées :

- Le couloir de développement Ouest – Est et son aire d'influence immédiate (structurée par la RN12) : Un espace sous pression : Cet axe qui concentre l'essentiel des activités industrielles, des équipements et des services fonctionne de manière linéaire avec une forte dépendance de l'aire Métropolitaine d'Alger et donc des villes se trouvant à l'Ouest, mais faiblement articulé sur le plan fonctionnel vers l'Est.
- La dépression de Draa El Mizan (structurée par la RN30) : L'une des problématiques majeurs de cet espace est la préservation des terres agricoles fortement mises sous pression par l'urbanisation (taux d'urbanisation de 50%). L'autre problématique est la revalorisation des sites touristiques pour diversifier l'offre d'emplois surtout dans les communes du Sud qui sont sous équipées et ainsi réduire l'importance des mouvements pendulaires entre la plaine et la montagne
- Les pôles de Larbaa Nath Irathen, Ain El Hammam (structurés par la RN15) : Ce territoire montagneux et densément peuplé subit actuellement de profondes mutations socio-économiques. Le paradoxe est que cette région est majoritairement rurale alors que son économie repose peu sur l'agriculture, L'autre changement remarqué vient aussi de la transformation de l'espace villageois : cette «micro urbanisation» fragmentée conduit au phénomène de conurbation et à la création d'entités urbaines peu cohérentes compliquant davantage la gestion. Ajouté à cela, le maillage routier peu performant à cause du relief contraignant, limitant la mobilité et l'articulation avec les pôles structurants de la wilaya et aussi des wilayas limitrophes (Bejaia et brouira).
- Le littoral : La problématique de cet espace considéré comme le moins peuplé de la wilaya est d'assurer un développement basé sur les potentialités naturelles
- Tourisme, Produits de la mer...) qu'il recèle et qui sont actuellement faiblement exploitées. Leur exploitation doit tenir compte du seuil d'anthropisation tolérée dans le respect de la loi de littoral.

Ces enjeux représentent les principaux défis à relever selon la hiérarchie des atouts et handicaps, ainsi que les opportunités et des menaces, applicables au territoire concerné.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Ainsi, la lecture du diagnostic territorial fait apparaître 5 enjeux majeurs pour l'Aménagement et le Développement futur du Territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou, il s'agit :

- Renforcer l'équité territoriale par la consolidation des autres pôles urbains et ruraux de la wilaya
- Promotion d'une réelle économie de montagne à partir de l'exploitation des ressources existantes (agriculture de montagne, tourisme et artisanat...)
- Mettre à niveau les infrastructures de transport afin d'améliorer la mobilité garante d'un dynamisme locale.
- Restructurer et moderniser les pôles urbains existants en leur permettant de rayonner à l'échelle régionale et d'être compétitifs ;
- Renforcer le maillage infrastructurel pour garantir une bonne répartition des équipements structurants et une meilleure mobilité sur l'ensemble du territoire de la wilaya
- Maitriser l'urbanisation et réorganiser l'armature urbaine du territoire de la wilaya.
- Protéger et valoriser les atouts de la montagne et du domaine forestier.
- Protéger les ressources rares, et les écosystèmes sensibles (montagne, littoral, forêt, zones humides et biodiversité).
- Lutter contre les risques naturelles et mettre en place un plan d'action pour la gestion des risques majeurs (érosion, glissements de terrains, incendies, inondation, etc...)
- Renforcer les moyens humains, techniques et financiers favorisant l'efficacité de l'action publique.
- Évaluer les politiques publiques et leurs impacts territoriaux afin de pouvoir agir par des actions de réajustement.

Phase 02 : Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable

La démarche a consisté à établir, dans un premier temps, un outil d'aide à la décision permettant aux acteurs ayant en charge sa réalisation, de s'accorder sur les objectifs et principes du développement qui seront par la suite détaillés dans le projet d'aménagement (objet de la phase finale). Il s'agissait de développer dans la phase deux les différents scénarios susceptibles d'apporter des réponses aux différents dysfonctionnements qui caractérisent le territoire de la wilaya en proposant les cheminements possibles pour atteindre les objectifs de développement durable en articulation avec les lignes directrices du schéma national d'aménagement du territoire SNAT 2030 ; Ces éléments ont ainsi constitué un préalable à l'élaboration des scénarios.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

▪ Les trois scénarios étudiés

Un scénario « au fil de l'eau », explorant les conséquences possibles de la poursuite des tendances héritées.

Ce scénario poursuit la tendance actuelle, qui risque d'entraîner à terme une aggravation du déséquilibre du territoire : certains territoires sont particulièrement mis sous pression comme le couloir Est / Ouest (RN12) avec une vulnérabilité accrue de l'environnement) atteinte aux terres agricoles périurbaine, pollution hydrique, gestion des déchets, etc...), la mise en concurrence des différents pôles urbains.

Quant aux autres parties du territoire selon ce scénario, elles continueront de faire face à des difficultés démographiques, sociales, économiques, etc. Le territoire de la wilaya comprendra des zones aux logiques de développement bien différenciées et où l'on risque d'aggraver les écarts de développement entre les différentes zones de la wilaya.

Un scénario constituant une étape de mise en place de la structuration et du rééquilibrage du territoire ;

Ce scénario repose sur la prospection et la recherche d'une cohérence formulée à travers la dynamique de l'équilibre, notamment démographique sous toutes ses formes, l'égalité des chances de développement et de bien-être des populations à travers l'ensemble des communes de la wilaya ;

Un scénario compétitivité des territoires

Un scénario correspondant au résultat à terme de la volonté de consolider ce rééquilibrage du territoire à partir de l'émergence de nouveaux pôles de croissance articulés par un maillage infrastructurel plus dense favorisant la mobilité et donc le rayonnement des pôles de croissance sur des bassins de vie plus élargis.

2.2 Phase 03 : plan d'aménagement intégré par aires de planification :

L'étude avait identifié des aires de planification comme suit :

Le scénario retenu insiste sur la mise en place de dynamiques garantissant la structuration et le rééquilibrage du territoire tout en renforçant le positionnement régional et la compétitivité de la wilaya.

Ce scénario des dynamiques du rééquilibrage qui combine les actions volontaristes de l'Etat et la valorisation des dynamiques locales suppose de mettre en place des conditions appropriées, en matière d'organisation du territoire et de développement de la wilaya de Tizi-

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Ouzou. En effet, la maîtrise de l'évolution du territoire passe par la mise en œuvre de nouveaux modèles d'organisation du territoire.

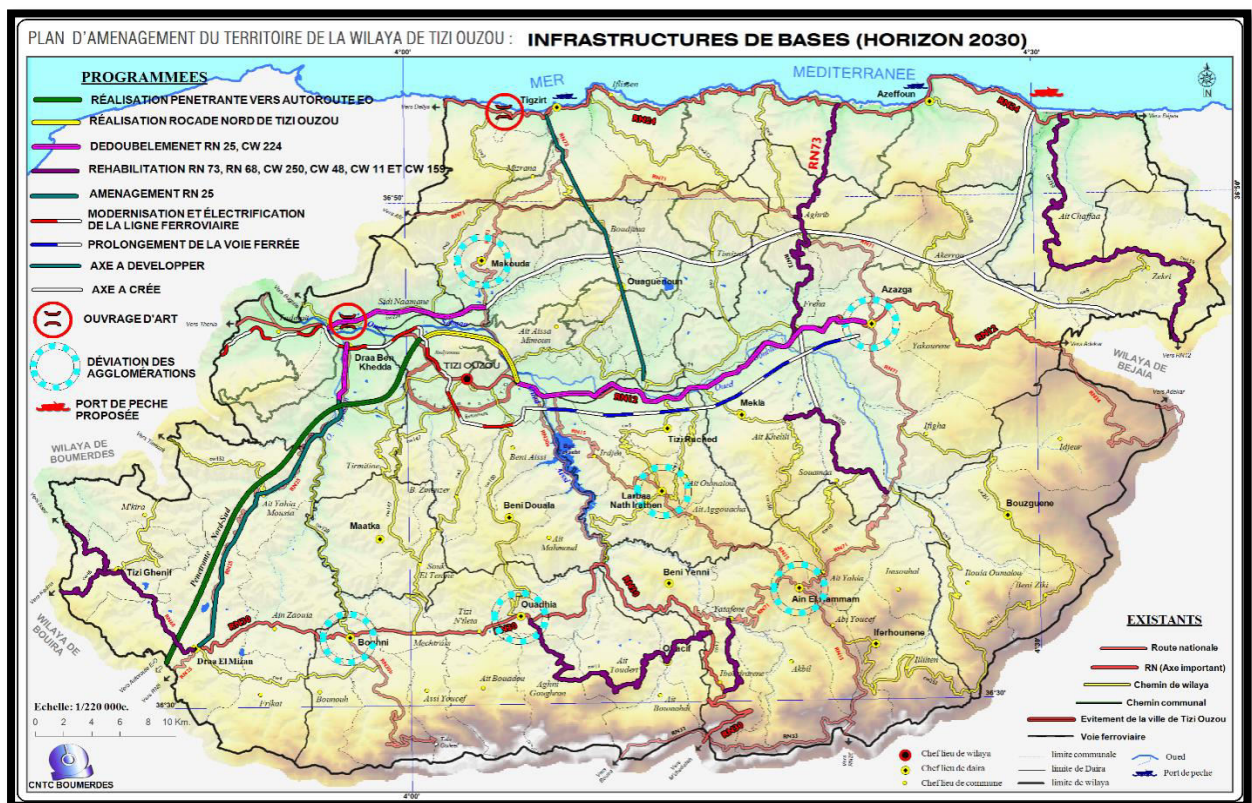
Il s'agit donc de réunir les conditions permettant de s'assurer du respect des lignes directrices du SNAT 2030 :

- La durabilité des ressources et des bases naturelles de la vie ;
- Le rééquilibrage du territoire, notamment entre monde rural et urbain et entre les différentes zones (communes) du territoire de la wilaya ;
- L'attractivité et la compétitivité des territoires ;
- L'équité sociale et territoriale en offrant les mêmes chances de développement aux différentes communes par le biais de la dynamique locale.
- **Environnement**
 - Gestion des déchets (Création d'un Centre d'Enfouissement Technique), Création de centres de transfert, Création d'une décharge pour déchets inertes, Création de décharges contrôlées, Création d'une déchèterie, Création de centres de tri, Création de centre pour déchets spéciaux, Création d'incinérateurs, Création d'unités de recyclage, Création d'unité de compostage.
 - Gestion des eaux usées (Station de traitement et d'épuration (STEP), Bassins de filtration, Basins de décantation)
- **Agriculture et développement rural**
 - agro-pédo-climatiques Agriculture (Reconversion de terrains forestiers pour augmenter la SAU, des programmes d'intensification et de relocalisation des productions en fonction des potentialités agro-hydriques, l'adaptation des cultures aux zones et aux conditions (reconversion qui préserve la durabilité),)
 - Développement rural : Concernera plus directement l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, « diversification des activités économiques », est appelé à favoriser le développement de revenus alternatifs aux populations des zones rurales, La protection et à la valorisation des ressources naturelles et des patrimoines ruraux, matériels et immatériels, renforcement des capacités humaines et d'assistance technique agricole.
- **Industrie**
 - Aménagement, réhabilitation et viabilisation des ZI/ZA.
 - Assainissement de foncier.
 - Facilitation pour l'accès au foncier.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

- Développement des activités liées à l'industrie de Transformation, Agro-alimentaire, manufacturière, textile, médicament et les nouvelles technologies
- **Tourisme**
 - Aménagement de ZEST ;
 - Création de station balnéaire et de parc aquatique ;
 - Création de port de plaisance ;
 - Mise à niveau des infrastructures d'accueil ;
 - Création de village touristique ;
 - Création d'un circuit en relation avec le site thermal d'Assif El Hamma (wilaya de Bejaia) ;
 - mise en valeur des sites des hauts faits de la guerre ;
 - Création de centre d'information et d'orientation touristique ;
 - Création d'un musée de la Mer ;
 - Création d'infrastructures hôtelières pour tourisme d'affaires ;
 - Réhabilitation et création de nouvelles stations de ski ;
 - Création de sites touristiques autour du barrage de Taksebt.

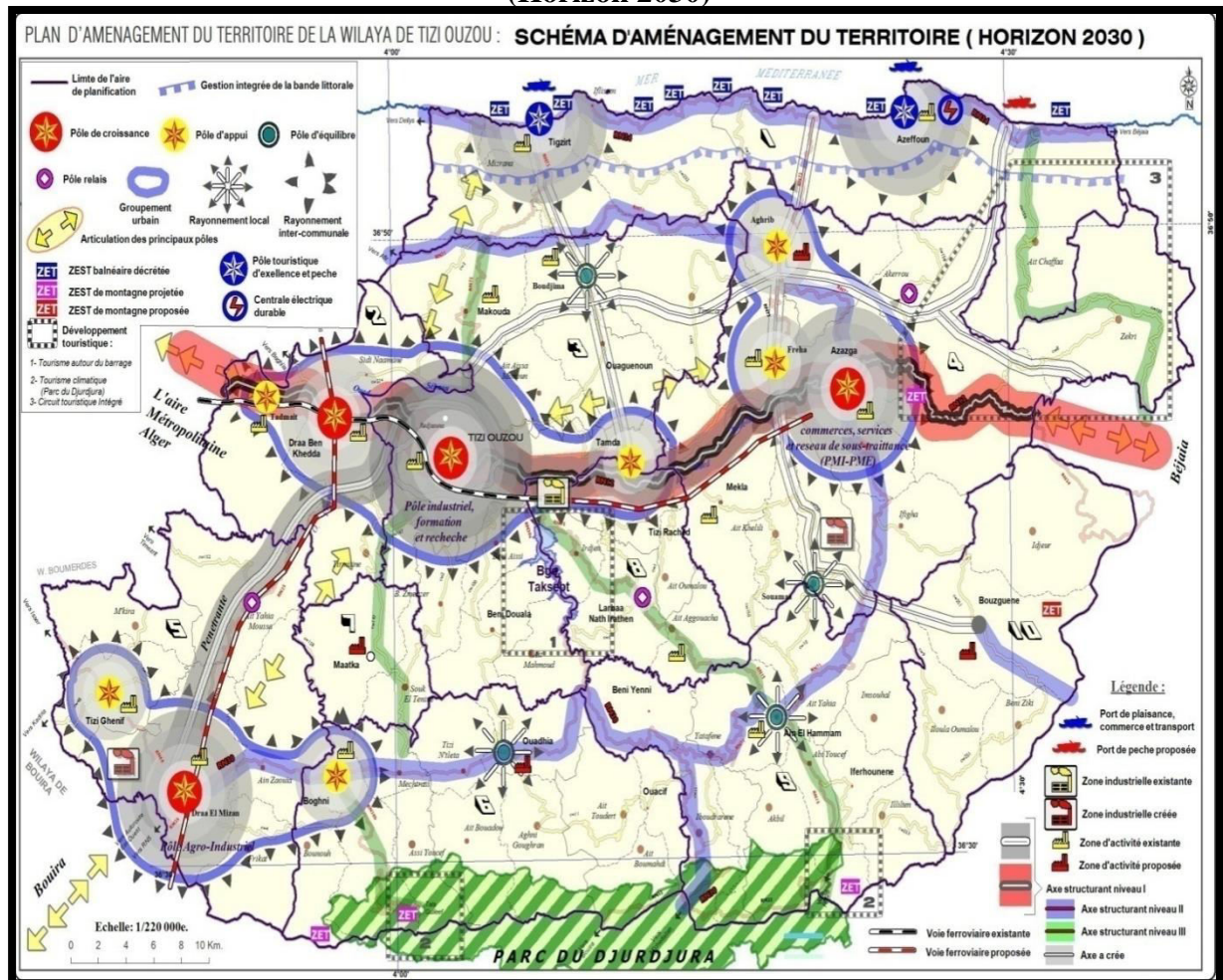
Carte 06 : Plan d'aménagement territorial de la wilaya de TIZI OUZOU : infrastructure de base (horizon 2030)



Source : plans d'aménagement du territoire du la wilaya de TIZI OUZOU (HORIZON 2030).

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Carte 07 : Schéma d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZI OUZOU (Horizon 2030)



Source : plans d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZI OUZOU (HORIZON 2030).

3. Plan D'aménagement du Territoire de la Wilaya de MEDEA

Il s'agit dans la conception du PATW de Médéa de rechercher comment harmoniser la rentabilité économique des actions de développement avec la nécessité de préserver l'environnement et des ressources rares tout en intégrant dans l'approche le souci de la préservation des intérêts des générations futures.

3.1 Phase 1 : Evaluation territoriale et diagnostic

Monographie de la wilaya d'MEDEA selon l'étude

Médéa occupe la partie centrale de la deuxième couronne de la région Nord Centre ce qui lui confère une position stratégique faisant d'elle l'un des points d'ancrage et d'articulation entre Alger et son aire métropolitaine d'une part, et les régions des Hauts plateaux centre et ouest d'autre part.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

La wilaya occupe la partie centrale du tell qui s'étend des Monts de Bouira à l'Est à ceux de l'Ouarsenis à l'Ouest et allant des versant Sud de l'Atlas Blidéen au Nord jusqu'au premiers contact des monts du Titerie avec les Hautes plaines Au Sud. C'est un relief contrasté, constitué de montagne de l'Atlas tellien, du plateau de Médéa et de la plaine des Béni Slimane. C'est un territoire qui assure la transition entre la Métropole d'Alger et les Hauts Plateaux et le Sud à travers les gorges de la CHIFFA, seule voie naturelle.

Si l'on exclut les services qui prédominent comme activités économiques dans toutes Les wilayas de la région (plus de 60% des occupés), Médéa est caractérisée surtout par une économie rurale (18,5% des occupés dans le secteur agricole), elle vient juste après Ain Defla, Tipasa et Chlef qui occupent respectivement 24, 21 et 19,5% de sa population occupée dans le secteur agricole. Cette situation est surtout due au potentiel en sol et aussi à un savoir faire séculaire appuyé par de grands efforts de l'Etat en matière d'investissements.

- Les ressources en sol : Selon le SRAT, la wilaya de Médéa possède 25% de la SAU (Superficie Agricole Utile) de la région Nord centre, ce potentiel lui donne le statut de wilaya agricole et rural par excellence.
- Les ressources en eau très limitées : Même si la wilaya est avantagée, notamment dans sa partie Nord par des conditions climatiques (précipitations) favorables, les conditions orohydrographiques lui sont par contre contraignantes faisant d'elle le château d'eau de la région. Médéa est classée selon le SRAT à la dixième et dernière place dans la Région Nord-centre, avec seulement 37Hm³/an au total, soit 1,35% des ressources de la région qui s'élèvent à 2750Hm³
- Les poids démographique par rapport à la région : Médéa, avec 8700 Kms occupe la première place en terme de superficie de la région, soit 25,39% du total de la région, mais elle ne vient qu'en sixième rang au point de vue volume de population (802077), soit 7,74%. Ce grand écart explique la très grande faiblesse de la densité de la population de la wilaya (94 habitant/ km²) comparée à la moyenne régionale 312hb/km² pour la région.
- Place de la wilaya dans l'Economie régionale : Médéa est caractérisée surtout par une économie rurale (18,5% des occupés dans le secteur agricole), elle vient juste après Ain Defla, Tipasa et Chlef qui occupent respectivement 24, 21 et 19,5% de sa population occupée dans le secteur agricole. Cette situation est surtout due au potentiel en sol et aussi à un savoir-faire séculaire appuyé par de grands efforts de l'Etat en matière d'investissements.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

- Le climat : le territoire est cratérisé par un climat contrasté, humide a subhumide au nord, aride a semi-aride au sud de la wilaya.
- **Les principaux enjeux**
 - Les enjeux Environnementaux : les écosystèmes sensibles, l'écosystème forestier ;
 - l'écosystème Steppique, La zone humide (Lac de Boughezoul) ;
 - Les risques majeurs dans la wilaya : la sismicité, les mouvements de terrain, les risque d'inondation, la désertification, La sécheresse, les déchets de soin, spéciaux, industriels et dangereux ;
 - L'enjeu du développement durable : Mettre en place un plan d'action pour la préservation des ressources naturelles, la gestion environnementale des risques majeurs.

3.2 Phase 02 : Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable

Parmi les démarches sur la prospective territoriale, la méthode des scénarios reste incontournable et se justifie par sa projection des tendances actuelles ou celles souhaitables dans une perspective de développement équilibré et d'aménagement durable du territoire.

A l'inverse de l'inflexibilité de la planification et de la gestion assistée, cette méthode permet de mettre en exergue des visions à long terme, susceptibles d'aboutir à des schémas prospectifs indispensables aux grandes orientations d'aménagement du territoire.

Le choix d'une telle approche dans le cadre des perspectives démographiques inscrites dans le PAW de Médéa, se justifie à plus d'un titre :

- Un scénario « au fil de l'eau », explorant les conséquences possibles de la poursuite des tendances héritées ;
- Un scénario constituant une étape de mise en place de la structuration et du rééquilibrage du territoire ; Ce scénario repose sur la prospection et la recherche d'une cohérence formulée à travers la dynamique de l'équilibre, notamment démographique sous toutes ses formes, l'égalité des chances de développement et de bien-être des populations de la wilaya ;
- Un scénario compétitivité des territoire correspondant au résultat à terme de la volonté de consolider ce rééquilibrage du territoire à partir de l'émergence de nouveau pôles de croissance articulé par un maillage infrastructurel plus dense favorisant la mobilité et donc le rayonnement des pôles de croissance sur des bassins de vie plus élargi.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Ces trois scénarios peuvent être considérés comme trois étapes successives de l'évolution du territoire de la wilaya dans le temps, l'objectif à terme étant de parvenir au scénario n°3, à savoir le rééquilibrage consolidé par des pôles de croissance et le renforcement du positionnement régional de la wilaya, dont le principe consiste à bâtir un territoire ouvert sur son environnement régional en mettant en place les conditions d'une dynamique démographique et économique volontariste, dans une logique de gestion économe de l'espace et le respect de son patrimoine naturel et paysager.

La construction des scénarios prend en considération l'échelle temporelle à travers laquelle se réalisent les différentes options dans une perspective de long terme, Horizon 2030.

3.3 Phase 03 : Plan d'aménagement intégré par aires de planification

L'étude avait identifié des aires de planification comme suit

Ce scénario retenu qui combine les actions volontaristes de l'Etat et la valorisation des dynamiques locales suppose de mettre en place des conditions appropriées, en matière d'organisation du territoire et de développement de la wilaya de Médéa. En effet, la maîtrise de l'évolution du territoire passe par la mise en œuvre de nouveaux modèles d'organisation du territoire. Il s'agit donc de réunir les conditions permettant de s'assurer du respect des lignes directrices du SNAT 2030 :

- La durabilité des ressources et des bases naturelles de la vie ;
- Le rééquilibrage du territoire, notamment entre monde rural et urbain et entre les différentes zones (communes) du territoire de la wilaya ;
- L'attractivité et la compétitivité des territoires ;
- L'équité sociale et territoriale en offrant les mêmes chances de développement aux différentes communes par le biais de la dynamique locale.

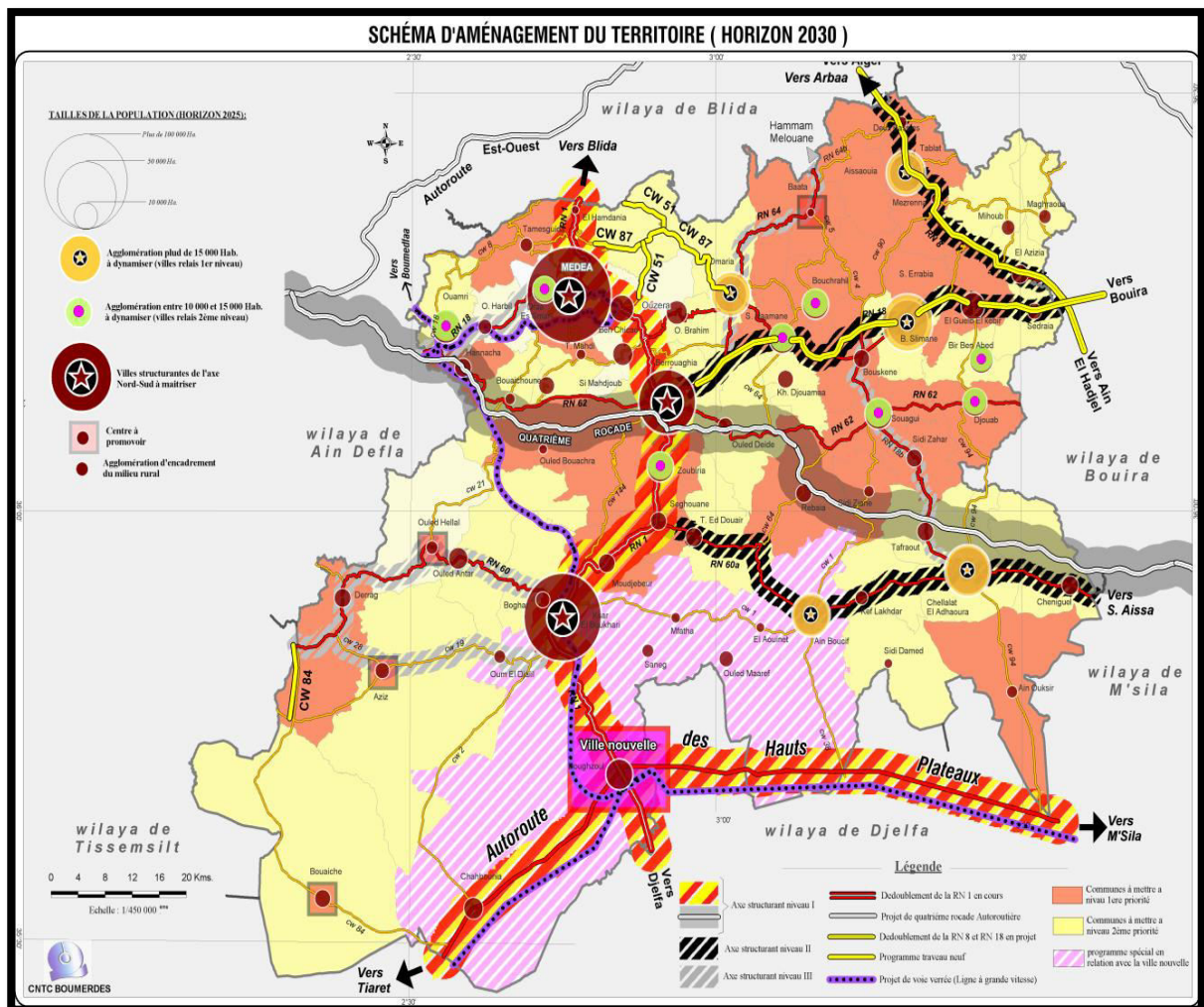
Les principaux grands projets sur le scénario retenu sont :

- La ville nouvelle de Boughezoul (350 000 hts) ;
- Le transfert d'eau à partir de KOUDIAT Acerdoune ;
- Le grand transfert d'eau prévu pour le moyen et le long terme à partir du Sud ;
- Le tracé de la voie ferrée Bou Medfaâ - Djelfa et la rocade ferroviaire des Hauts plateaux ;
- La 4ème rocade routière Bordj Bou Arreridj – El Khemis et l'autoroute des Hauts Plateaux.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

La mise en œuvre de l'ensemble des actions préconisées nécessite inévitablement de nouvelles formes de gouvernance locale ou il est important de renforcer les capacités managériales des collectivités locales et en faisant de la commune une entité créatrice de richesse et non seulement une entité de dépense pour la réalisation des équipements publics. Pour ce faire, les élus et les cadres des communes devront innover dans leur façon de gérer en s'inspirant des nouveaux outils comme le mangement des projets, les initiatives locales, le conseil la solidarité intercommunale, etc....tout cela dans le respect des textes législatifs en vigueur.

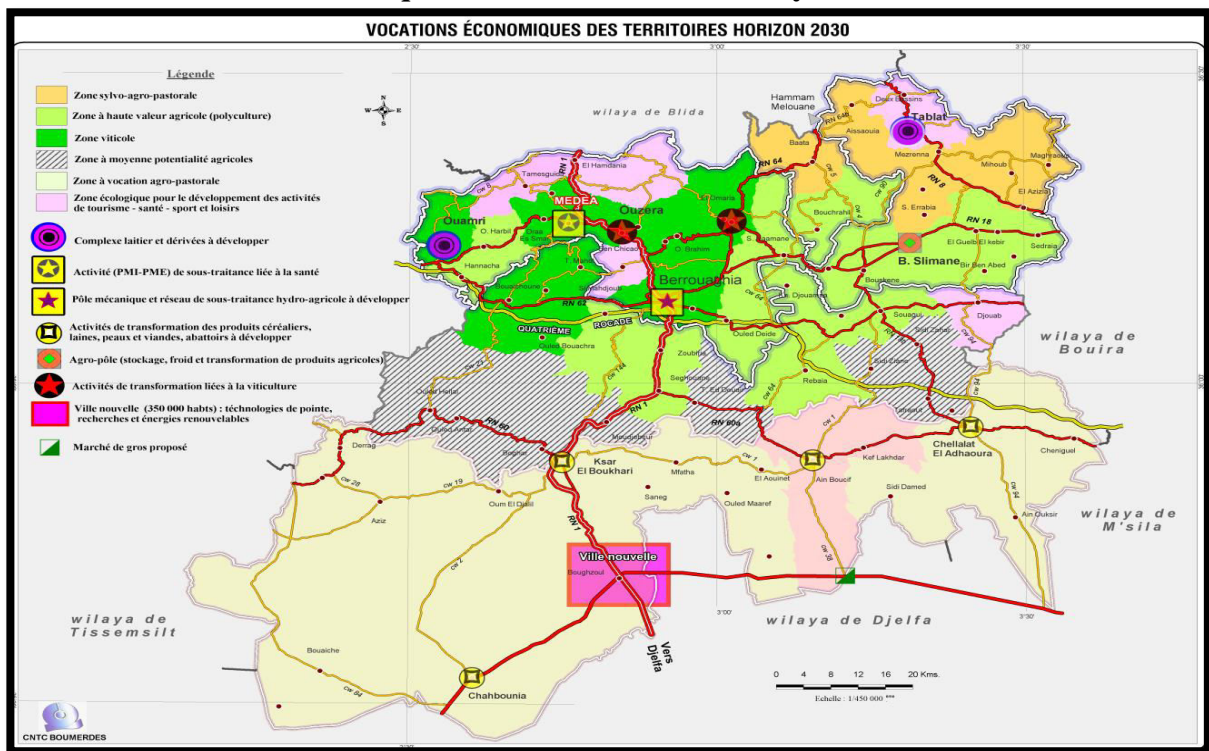
Carte 08 : Schéma d'aménagement du territoire de la wilaya de MEDEA (Horizon 2030)



Source : schéma d'aménagement de territoire (HORIZON 2030).

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Carte 09 : Vocation économiques des territoires de la wilaya de MEDEA (Horizon 2030)



Source : schéma d'aménagement de territoire (HORIZON 2030).

Section 03 : L'impact des PATW sur le développement

Après avoir étudié et réalisé les différents plans d'aménagement du territoire des wilayas, on a constaté que peu importe le territoire, il doit bien avoir un impact sur ce dernier et sur le développement durable.

Dans cette section on va analyser les impacts de ces PATW sur ces différents territoires.

1. L'impact des PATW de TIZI OUZOU sur le développement

▪ Aspect Environnemental

Ce renversement de tendance progressif aura des incidences positives sur la protection de l'environnement par une prise en compte accrue de la dimension écologique des paysages (sites touristiques) et des milieux sensibles (forêts, montagnes et le littoral).

Le report de l'urbanisation vers les zones de piémont avec un rythme plus modéré et réparti de manière équilibrée sur le territoire, permettra ainsi une préservation des écosystèmes jusque-là sous pression et également une protection des terres agricoles et une gestion maîtrisable de la demande en eau.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Le report de l'urbanisation future sur les pôles d'équilibres du territoire diminue de fait, la pression sur les villes structurantes des couloirs du Sébaou et de la dépression de Draa El Mizan, mais aussi sur la montagne jusqu'à la surpeuplé.

Ce processus permettra d'atténuer le phénomène de mitage de l'espace périurbain et par conséquent, le grignotage des terres agricoles.

Enfin, une organisation urbaine plus équilibrée sur le territoire permettra également une meilleure maîtrise et une anticipation des besoins en termes d'infrastructures, ainsi que la mise en œuvre d'actions dans la gestion environnementale à l'échelle du de la wilaya (maîtrise des rejets polluants par les divers réseaux d'assainissement urbains, STEP, adduction en eau potable, gestion des déchets).

Ainsi, les communes où se portera en majorité la croissance auront tout le temps nécessaire pour programmer et anticiper la réalisation d'équipements de capacité suffisante. Toutefois, l'équilibre recherché entre l'urbain et le rural ne devra pas être au détriment de la capacité de charge des milieux ruraux (sols, eau, forêts, offre d'emploi), afin d'éviter toute forme de pression sur ces milieux vitaux pour l'économie de la wilaya.

▪ **Organisation territoriale – Economie**

Une concentration des activités autour des groupements urbains et au niveau des pôles d'équilibres et les pôles touristiques du littoral. Leurs spécialisations, facilitent la pérennisation de l'économie locale. Certaines communes de l'intérieur ainsi soulagées de la pression foncière peuvent développer une économie rurale et des activités agroalimentaires complémentaires.

Ainsi, on pourrait spécialiser :

- Le Grand Tizi-Ouzou : de Tizi-Ouzou, Draa ben Khedda, Tamda et Tadmait ; comme 1^{er} pôle d'excellence principale où se concentreront les activités industrielles de premier niveau ainsi que de la formation et la recherche ;
- Groupement urbain d'Azazga, Fréha et Aghrib ; comme pôle de croissance industriel de deuxième niveau et d'excellence en matière de commerce et des services ;
- Le Pôle de Draa El Mizan appuyé par Boghni et Tizi-Ghenif comme un PÔLE AGRO INDUSTRIEL de premier niveau ;
- Le pôle urbain de Larbaa Nath Irathen ; Tourisme (barrage de Taksebt), Artisanat et Agriculture vivrière ;
- Tizirt et Azeffoun : pôles touristiques d'excellence, avec des activités liées à la mer (pêche et aquaculture) au commerce, aux services et transport ;

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

- Les nouveaux pôles d'équilibre (Souamaa, Ouadhia, Boudjima et Ain El Hammam) Industrie, agriculture, commerce, Artisanat et tourisme.

Une meilleure organisation économique et spatiale aboutira à terme à la mise en exergue de filières d'excellence (agroalimentaires, touristiques, enseignement supérieur), vecteurs d'image de marque (marketing territorial) pour la wilaya, lui permettant de se positionner par rapport aux autres pôles économiques à l'échelon régional. Une meilleure ouverture vers l'extérieur du territoire permettra à la wilaya d'accentuer son rayonnement et son influence.

▪ **Equilibre social**

Les pôles d'équilibre émergents, proposeront des services de proximités complémentaires à ceux des villes structurantes de la wilaya pour répondre aux besoins des populations, mais sans pour autant réduire de l'attractivité des grands centres urbains du couloir Est Ouest.

Progressivement, il se produira un rééquilibrage quantitatif, qualitatif voire géographique, de l'offre de logements et d'équipement sur le territoire. En effet, l'offre de logements devra répondre aux diverses attentes de la population et permettra un parcours résidentiel complet (répartition habitat individuel/collectif, augmentation et diversification de l'offre locative, opérations d'accession à la propriété, meilleure répartition de l'offre sociale sur le territoire), l'accès aux soins, et à l'éducation, au développement humain etc.

L'ensemble de ces dispositifs offre des conditions favorables à un redéploiement de population dans les zones considérées jusque-là, comme retardataires et participe ainsi, à l'équilibre et au dynamisme démographique du territoire. L'équité et la cohésion sociale, deux principes contenus dans le « Schéma national d'aménagement du territoire », dans le cadre de l'option de rééquilibrage et que l'Etat Algérien a engagé dans un vaste programme de mise à niveau territoriale, mais qu'il y a lieu de réajuster par rapport aux principes dictés par ce scénario.

2. L'impact des PATW d'ILIZI sur le développement

2.1 Les impacts et les implications de plan d'Aménagement territorial

Le plan d'aménagement a accentué les déséquilibres et fragiliser d'avantage les espaces vivables de la wilaya (Oasis, espaces naturels...) et cela malgré les efforts considérables fournis par la wilaya, cependant les programmes sectoriels conséquents prévus

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

pour le quinquennal 2010 – 2014 pourrait être insuffisants. Car s'inscrivant plus dans une logique de répondre aux urgences des besoins de la population.

- Impacts et implications de plan d'aménagement sur la durabilité du territoire : Selon ce plan d'aménagement la durabilité du milieu restera menacer et pourra s'aggraver d'avantage en absence de mesures qui permettront d'inverser cette tendance.
- Impacts et implications de plan d'aménagement sur l'emploi et l'économie : Le taux des non occupé ou activant partiellement est important et il existe des différences notables entre les différentes communes de la wilaya. Les données ne permettent pas de déterminer le taux de chômage, mais il ressort cependant une certaine difficulté pour l'accès à l'emploi pour une frange importante de la population
- Le recensement de 2008 donne une population active de 91 549 habitants. L'objectif à atteindre tenant compte de l'évolution de la population serait de 100 000 emplois pour faire face à l'accroissement démographique et absorber le chômage actuel.
- Impacts et implications de plan d'aménagement sur le secteur de l'eau : Depuis les années 80, des observateurs voir des spécialistes parlent du rabattement des nappes alluviales au niveau d'Illizi et Djanet, conséquence de la réalisation des forages au profil du programme de mise en valeur et la réalisation des projets structurants tels que les aéroports. Des études pointues et un suivi des prélèvements seront nécessaires dans l'avenir pour établir et affiner un modèle d'exploitation durable, car cette situation pourra s'aggraver à l'échéance 2030, voir arriver à un déséquilibre entre la demande et la disponibilité des ressources.
- Impacts et implications de plan d'aménagement sur les équipements : La tendance observée à travers l'analyse des différents plans d'aménagement, est que la programmation des équipements se fait principalement en fonction de la taille de la population et le rang administratif de chaque commune. Cette démarche a montré ses limites, car elle a accentué d'avantage l'isolement et le faible niveau social et économique des zones à handicap, en empêchant la généralisation des équipements de base à caractère communal.
- Impacts et implications de plan d'aménagement sur la mobilité et les infrastructures de transport : Le maillage infrastructurel et les transports constituent des facteurs déterminants dans l'amélioration du fonctionnement des systèmes territoriaux, dans la

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

mesure où le transport quand il est performant permet de réduire les distances et d'éliminer les ruptures entre les territoires et garantie l'équilibre et l'équité sociale.

- Les impacts et les implications de plan d'aménagement pour un rééquilibrage du territoire : Un rééquilibrage du territoire aura pour objectif principal de baisser la pression sur l'espace de la wilaya et de diminuer les effets néfastes induits par cette pression.
- Les implications de plan d'aménagement sur l'emploi et l'économie : Ce plan volontariste aura des implications sur l'emploi et l'économie de la wilaya, car il devra faire de la ville d'Ilizi, un pôle d'appui régional, cette notion implique des investissements à réaliser en matière d'infrastructures de bases (routes, transports, développement industriel, etc..) et des autres actions inscrites dans ce cadre. Cette dynamique doit créer une attractivité certaine.
- L'impact et les implications de plan d'aménagement sur le secteur de l'eau : vise à une gestion rationnelle de l'eau y compris pour l'Alimentation en Eau Potable « AEP », le diagnostic fait ressortir des niveaux de consommation relativement élevés.
- L'impact et les implications des plans d'aménagement sur l'agriculture : L'autosuffisance alimentaire constitue l'un des principaux objectifs de la politique agricole tracée par ce plan pour les prochaines années, et cela dans le cadre du développement de l'agriculture saharienne.
- Impacts et implications des plans d'aménagement sur l'urbanisme et l'habitat : Il s'agit en effet pour ce plan de revoir la politique de la ville et de renouvellement urbain, notamment pour la ville de rang d'appui régional en l'occurrence Ilizi, et aussi pour les autres agglomérations. L'enjeu est de rétablir chaque ville dans sa dimension fonctionnelle.

3. L'impact des PATW de MEDEA sur le développement

3.1 L'impact de plan d'aménagement sur le développement

▪ Potentiel environnemental et cadre de vie :

Dans ce plan d'aménagement, ou l'on assiste à une forte tendance à l'agglomération, l'urbanisation future est dépendante des opportunités foncières, limitée à terme par les protections réglementaires urbanistiques et environnementales.

Ainsi, il faut s'attendre soit à un report de l'effort d'urbanisation sur les territoires moins protégés, où le foncier est davantage accessible, soit à des extensions perpétuelles au niveau des centres urbains actuelles avec tout ce que cela suppose comme impact sur le plan

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

de la gestion urbaine. Cette évolution peut entraîner une accentuation du phénomène de mitage des espaces périurbains, avec pour conséquence une modification rapide des paysages ruraux et une atteinte à la cohérence et à l'équilibre urbain –monde rural. Cette hypothèse requiert par ailleurs une mise à niveau de certains équipements publics (capacité en assainissement : traitement des déchets, etc.), du fait de l'arrivée de nouvelles populations en milieu urbain, notamment au niveau des agglomérations, classé jusque-là comme rurale, parfois insuffisamment équipé.

Aussi, suppose l'absence de projets d'envergure en matière de développement rural, cette situation risque d'accentuer la pauvreté dans certains territoires (montagne – steppe) et de pousser les populations rurales à recourir à des pratiques illicites (défrichements, coupe de bois, labours dans des milieux dégradés, etc...) portant atteinte à l'environnement.

▪ **Organisation territoriale – Economie**

Les formes d'occupation de l'espace aggravent les disfonctionnements. Cette logique subie manque de cohérence à l'échelle globale de la wilaya. L'habitat ne se développe pas forcément dans les pôles les mieux desservis et les mieux pourvus en commerces et services, il se développera aussi dans les agglomérations ayant subies un fort accroissement alimenté par la récursivité du monde rural, accentuant la mobilité les déplacements interurbains (migrations pendulaires).

Il peut alors se produire une multiplication des besoins spécifiques de la population et des services de proximité, induisant une concurrence néfaste entre les agglomérations, du fait d'une urbanisation non rationnelle du territoire. En effet, chaque pôle urbain développe ses propres activités en rapport avec un poids démographique en croissance ou en réaction, pour retrouver de l'attractivité.

Les pôles se concurrencent alors en partie sur le plan économique, mais sans atteindre cette capacité qui leur permet d'animer correctement leurs territoires d'influence. A noter que le déclin du monde rural accentue la pauvreté et le chômage ce qui génère une pression sur les bassins d'emplois se trouvant au niveau des grandes villes, qui elles-mêmes de par le déclin des activités industrielles n'arriveront pas à satisfaire tous les besoins. Ceci souligne la nécessité de mettre en œuvre une politique de développement globale et mieux équilibrée spatialement sur le territoire, en s'appuyant sur les spécificités de chaque zone du territoire, ainsi que leur desserte par les grands axes.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

▪ Equilibre social

Ce plan d'aménagement accentue le déséquilibre du point de vue social et démographique. Aussi il est supposé que les territoires localisés le long du couloir de développement Nord – Sud seront toujours de par leur poids démographique prioritaires dans les programmes de développement socio-économique, les conditions de vie seront plus certainement meilleures que le reste du territoire. Le reste du territoire, caractérisée par une faible dynamique locale sera confronté sur le plan social au problème du niveau et qualité de vie, notamment en terme d'emplois, cette salutation risque de creuser davantage d'écart de développement et d'aggraver les disfonctionnements rendant ainsi difficile toute tentative de recherche de la solidarité territoriale nécessaire à la cohésion sociale.

3.2 L'impact de plan d'aménagement sur le plan social

Ce renversement de tendance progressif aura des incidences positives sur la protection de l'environnement par une prise en compte accrue de la dimension écologique des paysages (sites touristiques) et des milieux sensibles (forêts, écosystèmes de montagne et des zones steppiques).

Le report de l'urbanisation vers les zones de l'intérieur avec un rythme plus modérée et répartie de manière équilibrée sur le territoire permettra ainsi, une préservation des écosystèmes jusque-là sous pression et également une protection des terres agricoles et une gestion maitrisable de la demande en eau.

Le report de l'urbanisation future sur les pôles intermédiaires du territoire diminue de fait, la pression sur les villes structurantes du couloir Nord Sud. Ce processus permettra d'atténuer le phénomène de mitage de l'espace périurbain et par conséquent, le grignotage des terres agricoles

Enfin, une organisation urbaine plus équilibrée sur le territoire permettra également une meilleure maîtrise et une anticipation des besoins en termes d'infrastructures, ainsi que la mise en œuvre d'actions dans la gestion environnementale à l'échelle du de la wilaya (maîtrise des rejets polluants par les divers réseaux d'assainissement urbains, adduction en eau potable, gestion des déchets).

Ainsi, les communes où se portera en majorité la croissance auront tout le temps nécessaire pour programmer et anticiper la réalisation d'équipements de capacité suffisante. Toutefois, l'équilibre recherché entre l'urbain et le rural ne devra pas être au détriment de la capacité de charge des milieux ruraux (sols, eau, forets, offre d'emploi), afin d'éviter toute

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

forme de pression sur ces milieux vitaux pour l'économie de la wilaya, en particulier le milieu steppique.

▪ **Organisation territoriale – Economie**

Ce plan d'aménagement vise une nouvelle organisation territoriale qui devrait s'accompagner de la mise en place d'une stratégie volontariste permettant l'émergence de dynamiques locales par un soutien plus accru aux activités hydro-agro-pastorale et en réunissant les conditions pour la création de niches de PMI et PME complémentaires à l'activité agricole selon la spécificité de chaque zone.

L'installation d'infrastructures de base à travers les zones industrielles (ZI) et les zones d'activités (ZA), pour l'accueil des entreprises est nécessaire. Cet objectif permettrait de lier croissance de population, offre d'emploi, et diversification de l'économie locale, renforçant ainsi la relation et le maillage Urbain-Rural.

Une meilleure répartition des activités, se basant sur les spécificités et les solidarités territoriales, permettra une optimisation des déplacements associés (différenciation des flux routiers de transit et desserte des zones d'activités).

La nouvelle organisation passe par une amélioration des voies routières Est Ouest pour structurer à terme un réseau de villes rayonnantes autour de bassins de vie plus élargi.

▪ **Equilibre social**

Les pôles intermédiaires émergents, proposeront des services de proximités complémentaires à ceux des villes structurantes de la wilaya pour répondre aux besoins des populations, mais sans pour autant réduire de l'attractivité des grands centres urbains du couloir Nord Sud.

Progressivement, il se produira un rééquilibrage quantitatif, qualitatif voire géographique, de l'offre de logements et d'équipement sur le territoire. En effet, l'offre de logements devra répondre aux diverses attentes de la population et permettra un parcours résidentiel complet (répartition habitat individuel/collectif, augmentation et diversification de l'offre locative, opérations d'accession à la propriété, meilleure répartition de l'offre sociale sur le territoire), l'accès aux soins, et à l'éducation, au développement humain etc.

L'ensemble de ces dispositifs offre des conditions favorables à un redéploiement de population dans les zones considérées jusque-là, comme retardataires et participe ainsi, à l'équilibre et au dynamisme démographique du territoire.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

L'équité et la cohésion sociale, deux principes contenus dans le Schéma national d'aménagement du territoire, dans le cadre de l'option de rééquilibrage et que l'Etat Algérien s'est engagé dans un vaste programme de mise à niveau territoriale, mais qu'il y a lieu de réajuster par rapport aux principes dictés par ce scénario.

3.3 L'impact de plan d'aménagement sur le plan social économique

Ce plan d'aménagement vise à retrouver de l'attractivité par la valorisation des spécificités du territoire (agriculture, paysages et potentialités naturelles, tourisme de montagne, etc...). L'environnement devient un vecteur de développement et permet un renversement de l'image du territoire de la wilaya.

A cet effet, une plus grande attention devra être donnée à la préservation du patrimoine naturel et des paysages spécifiques de la wilaya (vecteur de l'identité de la région), notamment à des fins touristiques ou en soutien aux activités agricoles.

En effet, dans ce plan d'aménagement, la vocation agricole et le cachet rural sont maintenus, les paysages mieux respectés. Le potentiel touristique préservé et valorisé permettra aux différents territoires de devenir plus attractifs. Une grande importance sera donnée aux écosystèmes forestiers, de montagne et steppique par des actions d'envergure en matière de reboisement, de lutte contre l'érosion hydrique et la désertification.

Dans les parties agglomérées du territoire, se posent toutefois des problématiques environnementales qu'il faudra traiter comme l'adéquation entre les besoins (pour répondre au développement) et les ressources et équipements publics, gestion de l'eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets, impact sur les milieux naturels des grandes infrastructures et extension urbaines générées, notamment au niveau des pôles de croissance.

▪ Organisation territoriale – Economie

Une concentration des activités autour des villes de l'axe Nord Sud et au niveau des pôles intermédiaires de croissance. Leur spécialisation, facilitent la pérennisation de l'économie locale. Certaines communes de l'intérieur ainsi soulagées de la pression foncière peuvent développer une économie rurale et des activités agroalimentaires complémentaires.

Ainsi, on pourrait spécialiser :

- Médéa comme pôle de compétitivité autour des activités liées à la santé (Biotechnologie – industrie pharmaceutique), une orientation du SNAT ;
- Berrouaghia pôle industriel autour de la mécanique hydro agricole ;
- Tablat comme complexe laitier de la zone constituée des communes limitrophes ;

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

- Ksar El Boukharipôle agro-alimentaire autour des produits céréaliers, viandes et peaux (en articulation avec Chahbounia , Ain Boucif et ChellalatLaadaoura) ;
- Ouzera- El Omaria : pôles de soutien à l'activité viticole ;
- Béni Slimane comme un agropole dans le cadre de la mise en valeur agricole.

Les activités de l'axe Nord Sud et l'axe de la RN40 seront articulés et complémentaires aux activités et fonctions de la future ville nouvelle de Boughzoul.

Une meilleure organisation économique et spatiale aboutira à terme à la mise en exergue de filières d'excellence (agroalimentaires, touristiques), vecteurs d'image de marque (marketing territorial) pour la wilaya, lui permettant de se positionner par rapport aux autres pôles économiques à l'échelon régional. Une meilleure ouverture vers l'extérieur du territoire permettra à la wilaya d'exercer son rayonnement et son influence.

▪ **Equilibre social**

L'émergence des pôles de croissance permettra d'améliorer la qualité urbaine et le niveau d'équipement et services offerts, notamment au niveau des territoires marginalisés jusque-là. Ceci va certainement améliorer les conditions d'accès aux services sociaux de proximité (éducation, santé soins, etc.).

La spécialisation des pôles en articulation avec l'économie rurale induira le renforcement du maillage urbain-rural et facilitera la mobilité. Cette situation encouragera les populations à se maintenir de manière durable sur les territoires et provoquer un effet de retour des populations ayant quitté le territoire.

Une offre de services et de commerces mieux adaptés aux spécificités des territoires pourra offrir à l'ensemble des pôles de croissance, une possibilité de rayonnement sur des bassins de vie élargis et une meilleur articulation avec le réseau urbain des wilayate limitrophes , notamment au niveau de la partie Est et Sud de la Wilaya.

La complémentarité et la solidarité entre les territoires permet d'atteindre les objectifs visant l'équité, la solidarité et la cohésion social. Il est important de noter que ce scénario s'inscrit dans une optique de l'économie de marché, par conséquent, les risques d'exclusion sociale peuvent être énormes pour les communes en marge du développement économique.

Afin d'y remédier, des mesures palliatifs impliquant tous les acteurs locaux (collectivités locales, mouvements associatifs, citoyens) et les pouvoirs publics sont souhaitables voire nécessaires.

CHAPITRE 03 : Etude de cas, les plans d'aménagement des territoires des wilayas

Conclusion du chapitre III

Notre recherche nous a permis de comprendre que le plan d'aménagement du territoire des wilayas est un outil efficace pour aboutir un développement durable pour le territoire, mais aussi ce plan d'aménagement doit être respecté telles qu'il est.

Cependant on a conclu que le plan d'aménagement du territoire des wilayas à un impact sur le territoire mais qui diffère d'un territoire a un autre car le territoire saharien n'a pas les mêmes enjeux que le territoire des haut plateaux ni avec le territoire littorale ou forestier.

Nous arrivons au terme de ce mémoire ou nous avons tenté de répondre au mieux à notre problématique.

Dans notre travail de recherche, nous avons dressé la question des études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC) de Boumerdes.

Dans la première partie nous avons traité et étudié les fondations et les règles de l'aménagement du territoire et ces principaux instruments ou nous avons fait des consultations des documents, entretiens, témoignages, et observation physique dans l'un des secteurs de l'aménagement du territoire en Algérie « le CETIC laboratoire et environnement ex CNTC (Centre National Technologique Consulting) ».

Le stage que nous avons eu à faire au niveau de cette entreprise, nous a permis de constater qu'elle a su évoluer et diversifier ces activités.

De l'laboratoire d'analyse on est passé à trois nouvelles directions d'étude, qui s'occupe de domaines aussi variés que spécialisés et pointus tels que la certification ISO des entreprises, études d'impact environnemental, aussi que les études de transport et d'aménagement du territoire.

Ces domaines réclament une grande expertise que le CETIC a tant bien que mal essayé d'y répandre, les attestations de bonne exécution ainsi que les formulaires de satisfaction qualité émis par les clients en attestent.

Aussi après avoir analysé et étudié les différents plans d'aménagement du territoire élaborés par l'entreprise dans des territoires divers du pays (sud, haut plateau, littoral). Il nous apparaît que l'hypothèse trois est confirmée, sans une implication des collectivités locales, les plans d'aménagement du territoire n'auront aucune incidence sur le développement territoriaux des wilayas.

L'actualisation de cet instrument primordial résulte aussi de la nécessité d'intégrer les profondes mutations intervenues aux plans économiques et sociales, et de prendre en compte le niveau de développement atteint par la wilaya, en s'attachant à valoriser les progrès accomplis, et à remédier aux points faibles et aux tendances jugées négatives.

La vocation de cet instrument est de maîtriser la réflexion et l'expérience au service de l'action et de sensibiliser les collectivités locales aux tendances lourdes ou émergentes, aux enjeux qui se rattachent à l'évolution de leurs territoires.

Si nous prenons l'exemple de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous retrouvons dans les principales recommandations préconisées par le PATW pour la wilaya de Tizi-Ouzou des projets non réalisés sur le terrain comme la valorisation du littoral, et d'autres projets encore qui ont vu le jour comme doublement de la Route National N° 12 (RN12), le pôle d'excellence de la wilaya. Et pour la wilaya d'ILIZI on cite la délocalisation de la ville d'In Amenas comme projet concret, la réhabilitation de la palmerais de Djanet etc.

Bibliographie

Ouvrage

- ❖ Ahmed BOUYAKOUB, la gestion de l'entreprise industrie publique en Algerie, office des publications universitaires, Alger 1988.
- ❖ Albert LANZA et Françoise ZITOUNI, La région et l'aménagement du territoire dans la décentralisation, ECONOMICA 49, rue Héricart, 75015 Paris.
- ❖ Jacques BONNET, Aménagement et développement territorial, Ellipces Edition Marketing S.A, 2012, Paris.
- ❖ Jean-Louis Guigou et Dominique Parthenay, Louis-André Gérard-Varet et Michel Mougeot Alain Lipitz, Aménagement du Territoire, documentation Française, P111.
- ❖ Matouk BELATTAF, LOCALISATION INDUSTRIELLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, office des publications universitaires 03.2009.
- ❖ Michel ROCHEFORT, dynamique de l'espace française et aménagement du territoire, éditions l'Harmattan 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique 75005 Paris.
- ❖ Michel Rousset, politique d'aménagement du territoire au Maroc, éditions l'harmattan, paris 1991.
- ❖ Pierre Coulbois et Jacques Jung, aménagement du territoire : une méthode, les études de la documentation Française, Paris 1994.
- ❖ Yves MADIOT, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 3e édition, Armand Colin/Masson, Paris, 1979, 1996.

Thèse et mémoires

- ❖ A.Moussaoui, Aménagement du territoire et développement vérification de la relation à travers l'étude de la pertinence et de l'opérationnalité du PDAU, cas des communes de la daïra (Bouira), Thèse magister, UMMTO.
- ❖ Laiche Mohamed, les nouveaux instruments d'aménagement et d'urbanisme P.D.A.U et P.O.S appréciation et évaluation : cas des communes de la wilaya de TIZI OUZOU, Magistère, UMMTO.
- ❖ C.SERSOUR, Développement territorial et valorisation des ressources de la wilaya de TIZI OUZOU cas de savoirs-faires artisanaux, mémoire master, UMMTO 2013/2014

Textes juridiques

- ❖ Loi n° 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral
- ❖ Loi 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement
- ❖ Loi n° 2006-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville
- ❖ Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.JO n° 77 DU 15/12/2001, art 56 et 57

Article divers

- ❖ Les fiches technique de CETIC laboratoire et environnement CNTC
- ❖ Armature urbaine RGPH 2008
- ❖ Plan d'Aménagement Territorial de la Wilaya TIZI OUZOU
- ❖ Plan d'Aménagement Territorial de la Wilaya d'ILIZI
- ❖ Plan d'Aménagement Territorial de la Wilaya de MEDEA

Annexe 03 : liste des graphes

Grappe 01 : L'évolution du chiffre d'affaire des Cinq derniers années de CETIC laboratoire et environnement (CNTC).

Annexe 02 : liste des figures

Figure 01 : L'organigramme de CETIC laboratoire et environnement (CNTC)

Figure 02 : Logigramme de la procédure de vente dans la direction system qualité.

Annexe 01 : liste des cartes

Carte 01 : Répartition des principales études élaborées par la DSQ par wilaya

Carte 02 : Répartition des principales études élaborées par la DEC par wilaya

Carte 03 : Répartition des études élaborées par la DIE par wilaya

Carte 04 : Répartition des principales études élaborées par les directions d'études de l'entreprise par wilaya

Carte 05 : Aires de planification proposées « wilaya d'ILLIZI »

Carte 06 : Plan d'aménagement territorial de la wilaya de TIZIOUZOU : infrastructure de base (horizon 2030)

Carte 07 : Schéma d'aménagement du territoire de la wilaya de TIZIOUZOU (Horizon 2030)

Carte 08 : Schéma d'aménagement du territoire de la wilaya de MEDEA (Horizon 2030)

Carte 09 : Vocation économiques des territoires de la wilaya de MEDEA (Horizon 2030)

Tables des matières

Introduction générale.....	10
Chapitre I : L'étude d'aménagement territorial en Algérie et le CETIC laboratoire et environnement (CNTC).....	13
Introduction	14
Section 1 : aménagement du territoire, objets, buts, moyens et instrument	15
1. Naissance des politiques d'aménagement du territoire	15
2. Définition	16
3. Objets et buts de l'aménagement du territoire	17
3.1. La réduction de conception étroite de l'urbanisme et de l'aménagement urbain.....	17
3.2. La mise en valeur régionale.....	17
3.3. Débouché sur une vision globale de développement régional et de l'aménagement du territoire	17
4. Les moyens d'aménagement du territoire	18
5. Instrument de l'aménagement du territoire	19
5.1 Le schéma national d'aménagement du territoire (S.N.A.T) 2030	19
5.2 Schéma directeur d'aménagement du littorale.....	20
5.3 Schéma d'espace de programmation territoriale (SEPT) 2030	20
5.4 Plan d'Aménagement Territorial de Wilaya	21
6. Les instruments d'aménagement et d'urbanisme (PDAU).....	22
7. Schéma directeur.....	23
Section 2 : La politique l'aménagement du territoire et le développement.....	24
1. La politique d'aménagement du territoire.....	24
2. La politique de développement.....	26
3. La relation entre les deux politiques.....	27
Section 3 : Un acteur d'aménagement du territoire, le CETIC laboratoire et environnement (CNTC).....	29
1. Présentation.....	29
2. Création de l'entreprise.....	30
3. Objectifs.....	30
4. Les ressources.....	31
5. Evolution du chiffre d'affaires.....	32
6. Les missions.....	32

Tables des matières

7. Organigramme.....	33
Conclusion.....	34
Chapitre II : Les études de CETIC laboratoire et environnement (CNTC).....	35
Introduction.....	36
Section 1 : Les différentes directions et leurs démarches d'études.....	37
1. La Direction Système Qualité (DSQ).....	37
1.1 Etudes élaborés par la direction	39
1.2 Démarche des études.....	39
2 La Direction Laboratoire.....	39
2.1 Études élaborés par la direction	40
3. Direction Etude et Conseil	40
3.1 La démarche des études	41
4. La direction industrie et environnement.....	42
4.1 Les études élaborées par la direction	43
4.2 Démarche des études.....	44
Section 2 : Les références des différentes directions.....	46
1. La direction systèmes qualités	46
2. Direction laboratoire	47
3. Direction Etudes et Conseils	47
4. Direction industrie et environnement.....	49
Conclusion	51
Chapitre III : Etudes de cas, les plans d'aménagement de territoire des wilayas.....	52
Introduction.....	53
Section 1 : La démarche de réalisation des PATW.....	54
1. La première phase : Evaluation territoriale et diagnostic.....	54
2. Deuxième phase : Les Schémas prospectifs d'aménagement et du développement durable : les scénarios d'aménagement.....	55
3. Troisième phase : Plan d'aménagement par aire de planification.....	57
Section2 : Les études des PATW réaliser par le CETIC.....	58
1. PATW d'ILIZI	58
1.1 Phase1 : Evaluation territoriale et diagnostic.....	58
1.2 Phase2 : Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable.....	59
1.3 Phase 03 : Plan d'aménagement intégré par aires de planification.....	60
2. PATW de TIZI OUZOU.....	65

Tables des matières

2.1 Phase 1 : Evaluation territoriale et diagnostic.....	65
2.2 Phase 02 : Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable...	67
2.3 Phase 03 : Plan d'aménagement intégré par aires de planification.....	68
3. PATW de MEDIA	71
3.1 Phase 1 : Evaluation territoriale et diagnostic.....	71
3.2 Phase 02 : Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable...	73
3.3 Phase 03 : plan d'aménagement intégré par aires de planification	74
Section 3 : L'impact des PAWT sur le développement territorial.....	76
1. L'impact des PAWT de TIZI OUZOU sur le développement	76
2. L'impact des PAWT de ILIZI sur le développement.....	78
2.1 Les impacts et les implications de plan d'aménagement territorial	78
3. L'impact des PATW de MEDEA sur le développement.....	81
3.1 L'impact de plan d'aménagement sur le développement.....	81
3.2 L'impact de plan d'aménagement sur le plan social	82
3.3 L'impact de plan d'aménagement sur le plan social économique.....	84
Conclusion.....	87
Conclusion générale	89